

LA REFRIGERATION NATIONALE Ltée

VENTE et SERVICE

LS-Ph. Jolicoeur, Prop.

expert en tous genres
de réparations

2ème Ave., Ville St-Georges

LE PROGRES

de St-Georges.

Salle de lecture
Bibliothèque Provinciale
Hotel du Gouvernement
1-50

LAITERIE
Beauceronne
ST-GEORGES DE BEAUCE DAIRY
TEL. 52

Vous pouvez fouetter
notre crème
mais vous ne pouvez battre
notre lait.

Publiciste :
VINCENT RODRIGUE, Tél. 681-W

Imprimé à Beauceville, jeudi, 27 janvier 1955 — Vol. X — No 39

Rédacteur :
ROGER BOLDUC, B.A., Tél. 681-W

Emouvant hommage à l'abbé Alfred Quirion

Service funèbre en l'église de St-Jean Lalande. — Un grand nombre de prêtres et de religieux. — Personnalités civiles présentes.

Inhumation à St-Edouard

St-Jean de la Lande, (DNC) — La population de St-Jean a rendu un dernier hommage, vendredi, le 14 janvier, à un enfant de la paroisse, M. l'abbé Alfred Quirion mort assassiné à Brandon, Manitoba. Le défunt était curé de la paroisse Saint-Edouard, en Alberta, où les funérailles avaient lieu vendredi matin, en même temps que la cérémonie funèbre de St-Jean de la Lande.

Une foute émue se pressait dans l'église et on remarquait au premier rang les membres de la famille du défunt dont le père, âgé de 86 ans, ainsi que des représentants de la J.A.C., mouvement auquel s'était dévoué M. l'abbé Quirion.

Le service a été chanté par M. l'abbé Thomas Cloutier, curé de St-Martin, assisté de MM. les abbés Laurent Labrecque, professeur au Séminaire de St-Georges et Henri Labrecque, curé de la paroisse, comme diacre et sous-diacre.

Dans le chœur, on remarquait plusieurs dignitaires du clergé: MM. SS. A.-M. Parent, P.D., recteur de l'Université Laval de Québec, Elias Roy, P.D., assistant-supérieur au Collège de Lévis, Edouard Beaudoin, P.D., V.F., curé de St-Georges; MM. les chanoines Irénée Frenette, chancelier à l'archevêché de Québec, Rosaire Nadeau, supé-

rieur au Séminaire de St-Georges.

Plusieurs confrères du défunt entouraient le catafalque: MM. les abbés Bernard Borissette, professeur au Grand Séminaire de Québec; Sylvio Roberge, curé de St-Robert Bellarmin; A. Cloutier, professeur au Collège de Lévis; Laurent Nicol, vicaire à Lévis. Au nombre des autres prêtres présents, mentionnons: MM. les abbés Lucien Godbout, du Séminaire de Québec; Raymond Nolin, Supérieur du Collège de Lévis; Léon Bernard, curé de St-Benoît; Joseph Fortier, procureur au Séminaire de St-Georges; Jean Duval, curé de l'Assomption; Armand Germain, curé de St-Hilaire de Dorset; Patrice Germain, Principal de l'Ecole Normale de Baie St-Paul; Louis Marois, aumônier diocésain des Lacordaire, représentant la Maison Pie XII, de Québec; Gaston Ferland, aumônier diocésain de la J.E.C., L.-P. Garon, aumônier diocésain de la J.A.C.; T. Grégaire, professeur au Collège de Lévis; Goderic Blanchet, vicaire à l'Assomption; Roland Godin, vicaire à St-Prospère; Léandre Morin, professeur au Séminaire de St-Georges; O. Poirier, vicaire à St-Georges; Patrice Roy, vicaire à Beauceville; Fernand Doyon, aumônier au Juvénat des FF. Maristes à Beauceville; Pamphile Cloutier, vicaire à St-Georges; Denis Morin, du Séminaire de St-Georges; Eugène Tanguay, vicaire à St-Joseph, ainsi que Quoy Blondeau, vicaire de la même paroisse; Antoine Gilbert, vicaire à St-Honoré. On remarquait également des Frères Maristes de Beauceville, des religieuses de St-Louis de France, du couvent de la paroisse, des nièces du défunt, la Rév. Mère Praxède, ainsi que la Rév. Mère Colette, des Soeurs de Ste-Jeanne d'Arc, supérieure de la Maison Pie XII.

Le deuil était conduit par les membres de la famille. Le père, M. Olivier Quirion; les frères et leurs épouses: M. et Mme Jo-

(suite à la page 13)

CERCLE DES FERMIERES

Les Dames Fermières de Saint-Georges-Est sont convoquées à une assemblée de leur cercle qui aura lieu jeudi prochain, le 3 février, à 8.00 heures p.m. au local habituel, à l'église de l'Assomption.

Cette réunion est faite à la demande de M. Emile Gauthier, directeur du Service de l'Economie, à l'occasion de la visite de Mlle Marguerite Fortin, technicienne en Arts Domestiques.

Tous les membres sont priés d'être présents parce que cette réunion sera en même temps l'assemblée mensuelle.

Réunion instructive au club Rotary

Les membres du Club Rotary, leurs épouses, ainsi que quelques invités spéciaux eurent le privilège de participer à une très intéressante réunion lundi soir dernier à l'occasion du souper hebdomadaire de ce club à l'Hotel Arnold de St-Georges.

M. Yves Jasmin, directeur des relations extérieures de Trans-Canada, bien connu aussi pour sa participation au programme télévisé "Chacun son Métier", était l'invité d'honneur et le conférencier attiré à cette assemblée rotarienne. M. Jasmin était accompagné de M. Hubert Dansereau, de Québec, gérant des ventes pour Trans-Canada.

Le distingué visiteur fut présenté par M. Roger Dutil qui se chargea également de le remercier à la fin de la soirée. M. Jasmin commença par tracer un parallèle très humoristique entre le trafic par avion et le trafic par bateau pour les longues randonnées, tendant naturellement à dé-

montrer que le transport aérien avait sur son compétiteur un avantage incontestable.

Il présenta ensuite trois films parlant en couleurs portant sur les thèmes suivants: Développement des moyens de transport canadien depuis 1534, technique et fonctionnement des nombreux services qui régissent la circulation aérienne et enfin, un voyage à la Jamaïque.

Au cours de ce souper, M. Tom Comrie présenta un invité tout à fait spécial en la personne de M. Bjorn Axelsson, ingénieur en textile, de Reykjavik en Island. En son honneur, une santé à l'Island fut portée par M. Réjean Moreau.

Quatre membres du club célébraient cette semaine leur anniversaire de naissance; le président en profita pour leur offrir ses vœux au nom de tous leurs confrères; il s'agissait de MM. Georges Gourdeau, Donat Hébert, Réjean Moreau et Roger Dutil.

UNE BEUCERONNE SUR LES RANGS

La fièvre du carnaval a gagné tous les québécois depuis quelques semaines et sept candidates aspirent à devenir le 2 février prochain Reine du Carnaval d'hiver 1955.

L'une d'entre elles, Mlle Gisèle Poulin, a vécu durant plusieurs années dans la Beauce; pour cette excellente raison, nous nous réjouissons de lui voir remporter la victoire dans ce vaste concours de popularité.

Mlle Poulin, en plus d'être très jolie et fort aimable, est une championne de la nage rythmée. Elle remporta l'an dernier le championnat provincial dans ce domaine et participa avec succès à diverses compétitions canadiennes et internationales.

Le 13 décembre dernier, elle était couronnée Reine des Employés civils par le Solliciteur Général de la Province et le Ministre des Transports, l'Hon. Antoine Rivard. Le quartier Limoilou vient également de l'élire Miss Limoilou.

Les beaucerons qui désirent participer au vote en faveur d'une reine du Carnaval seraient bien inspirés en accordant leur suffrage à Mlle Gisèle Poulin, ex-concitoyenne qui nous fait réellement honneur dans les milieux sociaux de tout le Canada.

AUX ASPIRANTES- INFIRMIERES

L'Ecole d'Infirmières de l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce offre aux jeunes filles qui le désirent une 11e année préparatoire au cours d'infirmière. Pour tout renseignement, s'adresser à Sr Ste-Louise, directrice de l'Ecole.

L'exemple des Parents

"L'éducation est une chose qui se respire plus qu'elle ne s'impose; c'est pourquoi l'exemple des parents est si important". Telle était l'idée maîtresse de la conférence prononcée lundi soir dernier à l'Ecole des Parents de St-Georges par le Rév. Père Emile Legault C.S.C.

Cette causerie, la première depuis le début de décembre, réunit un grand nombre d'auditeurs au Théâtre Royal. En l'absence de Me Rodolphe Laflamme, M. J.-N.-R. Desmarais, trésorier de l'Ecole, présidait la réunion.

M. le Dr François Cliche se chargea de présenter à l'assemblée le Père Legault dont la réputation est très étendue dans le domaine théâtral. C'est aussi lui qui le remercia à la fin de la soirée.

Au début de sa causerie, l'orateur dit un mot d'éloge à l'adresse des centres ruraux qui sont, à son avis, les meilleurs conservateurs de la pure mentalité canadienne-française.

Il base ensuite sa conférence sur le principe que tous les hommes ont la hantise de la joie et du bonheur: une espérance que Dieu seul peut combler.

Il met alors en relief le rôle difficile et admirable des pères et mères de familles qui s'efforcent de chercher Dieu et de le faire chercher par leurs enfants. Le Père Legault parle alors

d'éducation et déclare que la base du travail éducationnel pour les parents, c'est l'amour, mais l'amour bien compris qui est moins une affaire physique qu'une affaire d'esprit et de volonté, car c'est essentiellement l'oubli de soi. Donnons moins de cadeau, donnons-nous nous-mêmes.

Il conseille ensuite de tenter par tous les moyens de devenir le camarade de ses enfants le plus tôt possible. Il affirme aussi que l'éducation doit être positive: au lieu de défendre quelque chose de laid, il vaut mieux donner le goût de quelque chose de beau.

Il faut que les parents habituent leurs enfants à être généreux et à se renoncer pour qu'ils puissent plus tard remplir leur vocation quelle qu'elle soit, parce que toutes les vocations demandent du renoncement.

Le Père Legault conclut en disant qu'aucun mariage ne peut être parfait parce que tout le monde a une croix à porter, mais il faut apprendre à la porter généreusement. De cette façon, les pères et mères créent une atmosphère de joie et de sérénité dans leur nid familial: cette ambiance dont les enfants ont tant besoin pour s'épanouir.

Un forum suivit la conférence et le distingué visiteur se fit un plaisir de répondre aux questions de ses auditeurs.

Cours gratuit de foresterie

Une fois de plus, le Bureau de Renseignements forestiers du Ministère des Terres et Forêts offre un cours élémentaire de foresterie aux jeunes ruraux désireux de se renseigner sur l'exploitation raisonnée d'une terre à bois et d'une érabièrre, ainsi que sur le mesurage, le séchage des bois et l'affûtage des scies.

Le Service de l'Aide à la Jeunesse du Ministère du Bien-Etre Social et de la Jeunesse défraie le coût du transport et de logement de ce cours.

En collaboration avec la Station forestière de Duchesnay, comté de Portneuf, les cours y

seront donnés du 14 au 25 février prochain. Seuls peuvent s'y inscrire, les fils de propriétaires forestiers de 16 à 30 ans. Malgré la gratuité des cours, chaque élève admis devra verser une inscription de \$8.00 lors de son entrée.

Le nombre de places est limité, et les intéressés doivent demander, le plus rapidement possible, leur formule d'inscription au soussigné.

Ad. DUSSAULT, a.g., i.f.,
Bureau Renseignements
Forestiers,
Beauceville-Ouest, P.Q.

FÉLICITATIONS AUX VAINQUEURS



• M. Tom Comrie, gérant de la St. George Woollen Mills et donateur du fameux trophée qui porte son nom, félicite ici les porte-couleurs du Tring-Jonction, après leur belle victoire au tournoi d'un jour. L'équipe, patronnée par la Cie Placo, a défait en finale le club de l'Ecole Supérieure de St-Georges. On lira les détails de ce tournoi en page sportive.

LIVRAISON A DOMICILE

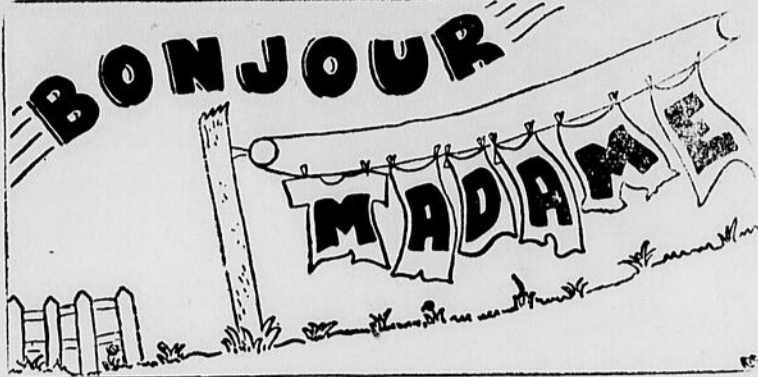
Téléphone 356

PAIN ET GÂTEAUX

LA PATISSERIE REGIONALE
ST-GEORGES
BEAUCE

Spécialité: GATEAUX DE NOCES

ROD. RODRIGUE, ST-GEO. MORISSETTE & CIE.



**LISEZ NOTRE JOURNAL
ET FAITES-LE LIRE
A VOS AMIS**

L'éducation : une oeuvre de patience

Suivre un petit enfant dès son berceau et le conduire à la vie adulte demande d'énormes sacrifices et une rare vertu de patience.

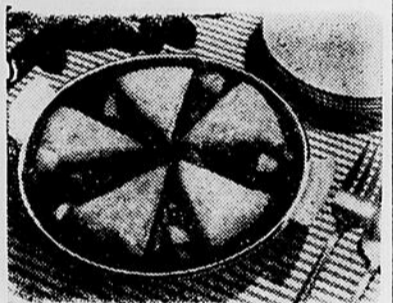
Tout ce qu'un enfant apporte en naissant c'est un commencement de vie. Un corps faible et petit, une intelligence à meubler et à développer, une âme à former. Rien n'est complet, tout est à faire.

Attentions continuelles
Avez-vous déjà assisté à la

**BONNES NOUVELLES
POUR LES
Ménagères**

Anne Marshall

Servez-vous de Sauce au
Boeuf pour un Pate
de Viande



Le boeuf et les biscuits, sous forme de pâté, ont toujours du succès. Car ce plat, fait avec des restes de toutes sortes, est un mets délicieux.

Toute la famille se réglera avec ce pâté comme plat principal, et ne songera jamais que vous avez pu le faire avec des restes (boeuf cuit, pois, pommes de terre) et quelques ingrédients que vous avez toujours sous la main (sauce au boeuf en boîte, farine, mélange pour pâte à croûte de tart.). Quant à vous, Madame la Ménagère, vous pouvez vous reposer sur vos lauriers, car vous mettez beaucoup moins de temps à le préparer quand vous employez de la sauce au boeuf en boîte, toute faite. Ayez-en sous la main pour vos ragoûts plats aux nouilles et au riz, et pour verser sur toutes sortes de viandes.

Pour économiser du temps en profitant de votre four chaud faites cuire le dessert en même temps que le pâté de viande. Remplissez des pommes évidées d'atacas (rais cuits) et versez du sirop de sucre par-dessus. Le temps de cuisson des pommes est un peu plus long que celui du pâté, mais cela vous permettra de les avoir bien chaudes et juteuses au dessert.

Pendant que votre pâté et vos pommes sont au four préparez une salade verte à la vinaigrette. Ces préparations ne prennent que peu de votre temps précieux, et tout est prêt à l'heure où la "troupe" arrive pour se mettre à table.

PATÉ A LA VIANDE ET AUX BISCUITS

- Garniture:
- 1 tasse de boeuf cuit, coupé en cubes
- 1 boîte (1 1/2 tasse) de sauce au boeuf
- 1/2 tasse de pommes de terre cuites coupées en cubes
- 1/2 tasse de pois cuits
- 1/2 tasse d'oignon haché
- 2 cuillerées à soupe de persil haché menu
- 2 cuillerées à soupe de farine
- 1 cuillerée à thé de sauce Worcester-shire
- 1/2 cuillerée à thé de sel

Croûte Préparez votre pâté comme pour faire une seule croûte.

Mélangez tous les ingrédients pour la garniture dans un plat-casserole de 1 pinte. Recouvrez avec votre pâte dans laquelle vous faites des entailles pour permettre à la vapeur de s'échapper. Faites cuire à four chaud (400°F) environ 45 minutes; ou jusqu'à ce que la croûte soit dorée. 4 portions

naissance d'un petit poulet? Aussitôt sorti de son écaille, il court et cherche sa nourriture. Le bébé demeure dans son berceau, et si nous n'étions pas là pour le nourrir, il ne vivrait pas. Il faut lui apprendre à boire et à manger. Il faut surveiller ses gestes pour voir s'il n'est pas malade. Ses soins requièrent l'attention constante de la maman.

L'enfant commence à s'habituer à un régime de vie, à manger régulièrement, à dormir à heures fixes. Une autre étape commence, l'enfant doit apprendre à marcher. Courbés en deux le papa et la maman doivent tenir les frères mains du petit et lui montrer à faire des pas. Il faut une patience de maman pour mener à bien cet apprentissage.

L'enfant veut dire quelques mots. Il essaie de se faire comprendre. Il veut tout voir, tout connaître, toucher à tout. Il ne connaît pas le danger. Il s'en remet totalement au bon vouloir de ses parents. C'est une éducation lente et longue: apprendre à parler, à connaître le danger, le bien, le mal, le beau, la nature, la vie. Cette petite intelligence qui s'éveille il faut la bien meubler, la meubler juste. Il faut savoir répondre aux questions.

Savez-vous que c'est un travail considérable qui demande une bonne dose de patience. Pour bien réussir il faut se faire petit, entrer dans la peau de cet enfant, faire un avec ce petit être qui s'éveille à la vie.

Beaucoup de patience! Vous, parents qui avez des petits, vous en savez quelque chose. Et l'éducation de l'enfant ne s'arrête pas à deux ou trois ans, elle se continue jusqu'à vingt ans et plus. Chaque âge apporte ses problèmes qu'il faut solutionner.

Spécialistes en tout
Le professeur de chimie à l'Université doit être un spécialiste en sa matière s'il veut que ses élèves réussissent. Les parents doivent être les spécialistes en tout s'ils veulent mener à bien l'éducation de leurs enfants. Ils doivent pouvoir développer le corps, l'âme et l'intelligence de leurs petits. Ils doivent se faire aider dans ce travail par des professeurs, des prêtres, mais la majeure partie du travail revient à eux. Ce sont eux qui connaissent le mieux leurs enfants qui sont quelque chose d'eux-mêmes.

Oeuvre de patience et de chaque instant. Pour réussir, il faut prendre le temps voulu pour étudier son enfant, chacun de ses enfants, se coller à lui, voir ses besoins, ses aptitudes, ses goûts, ses qualités, ses défauts, devenir son confident, son ami, son guide.

Seuls des parents vraiment chrétiens et qui aiment leurs enfants peuvent accomplir ce beau et long travail. Mais quelle consolation pour les parents qui ont réussi à obtenir cette patience et cet amour. L'empreinte qu'ils auront laissée sur leur enfant demeurera toute la vie. Les longues heures de patience qu'ils auront sacrifiées à l'éducation de l'enfant deviendront des heures de joie et de récompense quand l'enfant sera devenu adulte.

"LE MESSENGER"

Que signifie votre prénom?
SUZANNE

Suzel, Suzette, Suzie, Marie-Suzanne.

Fête: 11 août — Fille et nièce de saints, Suzanne fut élevée à l'ombre du sanctuaire puisque son père devenu veuf, était entré dans les ordres et que son oncle occupait la chaire de saint Pierre. Par ailleurs, l'enfant aurait pu prétendre aux grandeurs

humaines, car elle appartenait à la famille de l'empereur Dioclétien, mais cette parenté ne fut pour elle qu'une cause de tribulations.

En effet, Dioclétien ayant décidé de la donner pour épouse à son fils adoptif, Maximin Galère, païen vicieux et brutal, fut irrité par les refus de la jeune fille qui convertissait au Christianisme tous les messagers de Dioclétien. Celui-ci ordonna sa mort le 11 août 295.

En certaines régions, en Espagne spécialement, sainte Suzanne est invoquée contre les calamités, en particulier pour faire cesser la trop grande sécheresse.

Traits caractéristiques; Les Suzanne ne sont pas extrêmement portées vers les choses de l'intelligence. Est-ce à dire qu'elles font figure de sottes? Bien au contraire, elles n'ont pas leurs pareilles pour mettre en valeur ce qu'elles savent et faire de l'effet à peu de frais. Très féminines, aimables, spontanées, primesautières, elles sont appréciées en société et charment sans effort. Complaisantes, prêtes à rendre service, elles ne sont peut-être pas disposées aux actes héroïques et aux dévouements sublimes. On ne peut pas dire qu'elles soient riches ou regardantes; quand une chose leur plaît, elles n'hésitent pas à en faire la dépense mais ordinairement, elles ne sont ni dépensières ni très généreuses.

LE BIEN-ETRE VISUEL

L'absolue nécessité d'une bonne vue

La vue est certainement le plus précieux de nos cinq sens. Ce sont nos yeux, de prime abord, qui nous apprennent ce qui se passe autour de nous, où que nous soyons.

Mais quelle est donc la cause principale d'une pauvre vue? C'est le plus souvent la négligence à en prendre soin convenablement. Il n'y a pas, cependant, de problèmes de santé en général, que la science ait mieux

N'OUBLIEZ PAS...

QUE lorsque vous achetez **CHEZ DALLAIRE, 1ère Ave., St-Georges de Beauce**, vous recevez toujours en qualité l'équivalent de l'argent que vous y laissez.

Pour vos manteaux, costumes, robes et fourrures, visitez toujours

CHEZ DALLAIRE

1ère Avenue Tél. 537 St-Georges de Beauce

maitrisés que tous ceux qui s'attachent à nos yeux. La plupart d'entre nous peuvent conserver une bonne vision au prix de bien peu d'efforts et seulement par l'application des traitements, des méthodes, des soins en un mot les plus simples et la plupart du temps préventifs. Ils nous permettront d'empêcher si nous voulons, certains des problèmes visuels qui peuvent nous affecter, de se développer et s'il en est qui ne disparaissent pas, comme ceux provenant de l'âge, ils peuvent aisément être corrigés.

La négligence apportée aux problèmes visuels est trop commune, les troubles visuels sont au deuxième rang parmi les problèmes de santé du Canada et

si deux adultes sur trois portent déjà des verres, il est bien probable que des milliers d'autres en auraient besoin.

La nécessité est donc absolue de soumettre ses yeux au moins une fois chaque année à l'examen minutieux d'un bon optométriste.

La Ligue du Bien-Etre Visuel Inc., 1369 rue du Parc Lafontaine, Montréal, offre de répondeur gratuitement et par lettre personnelle à toutes les questions qui lui seront posées, sur des sujets visuels.

Les pâtes et papiers, entreprise mondiale majeure, forment la plus importante industrie canadienne.

CKRB

1400 KCS

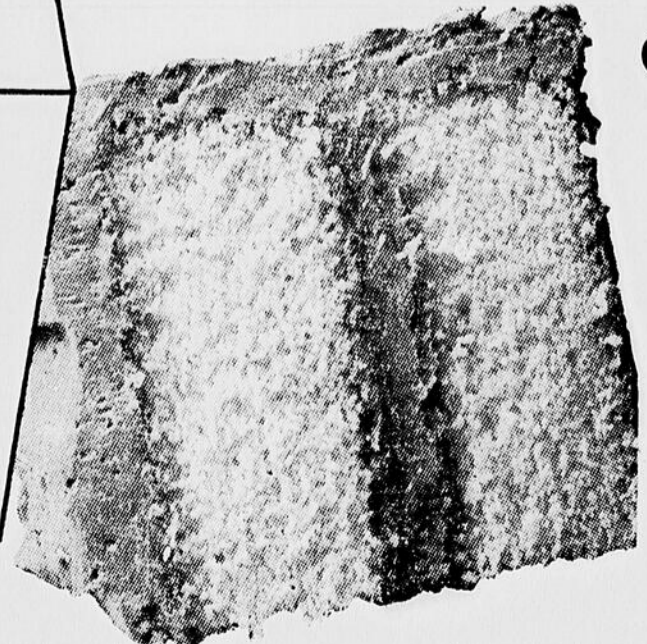
- 11.00 a.m.—Courrier Marie José
- 7.30 p.m.—Un Docteur de chez-nous
- 7.30 p.m.—Le Père Grichou (samedi soir)
- 8.00 p.m.—Curiosité musicale (mercredi soir)

Voilà qui fait une différence énorme!



Mélanges à gâteaux
Robin Hood

"CET OEUF FRAIS" que vous ajoutez vous-même aux mélanges à gâteaux Robin Hood vous assure un gâteau plus frais... qui reste frais plus longtemps.





HEBDOMADAIRE FONDÉ EN 1944

Propriétaires :
Vincent RODRIGUE
Roger BOLDUC



Imprimeur :
L'ÉCLAIREUR LTEE
Beauceville-Est, Beauce

Rédaction et Administration :
1ère Avenue, Ville St-Georges, Cté de Beauce, P.Q. Tél. 681

ABONNEMENT :
AU CANADA : 6 mois \$1.25
 1 an \$2.00
EN DEHORS : 1 an \$2.50

Autorisé comme envoi postal de 2ème classe,
Ministère des Postes, Ottawa.

FUNÉRAILLES DE M. EUGÈNE VIGNEAULT

Un bel hommage a été rendu récemment, en l'église de St-Théophile, à M. Eugène Vigneault, décédé accidentellement le 12 janvier, dans les chantiers de



North Bay, Ontario, à l'âge de 30 ans.

M. Vigneault laisse dans le deuil son épouse, née Isabelle Jacques et trois jeunes enfants: François, Ginette et Martin.

Lui survivent également, son père et sa mère, M. et Mme Arthur Vigneault; son beau-père et sa belle-mère, M. et Mme Florian Jacques; ses soeurs, Mmes Léo Drouin (Simonne), Bruno Létourneau (Béatrice), Aristide Boutin (Valentine), Aurélien Boutin (Gilberte), et Mlles Françoise et Alina; ses frères, Gérard, Alcide et Joseph-Arthur; ses belles-soeurs, Mmes Gérard Vigneault (Henriette Talon) et Joseph-Arthur Vigneault (Jeanne d'Arc Gauthier), Mmes Roger Vigneault (Dolores Jacques), Ephrem Jacques (Alice Chaberland), Mlles Julienne, Agathe, Marie-Paule, Marie-Louise et Rose-Aline; ses beaux-frères, MM. Roger Vigneault, Ephrem Jacques, Wilbrod, Georges, Joseph, Arthur, Jean-Noël et André Jacques, tous de St-Théophile.

Le service funèbre fut célébré lundi le 17, au milieu d'une grande foule de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Ls-Ph. Fortin, de St-Georges, ancien curé. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Nadeau, curé actuel, assisté, comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés Poirier et Poulin de St-Côme.

Le cercueil était porté par MM. Alfred Létourneau, Rosaire Lapointe, Bertrand Vigneault, Geor-



Votre CERCLE DE COUTURE SINGER vous invite à voir "LE NEZ DE CLÉOPÂTRE"

Cette populaire émission télévisée vous est présentée le lundi soir à 9 heures trente

ges-Aimé Vigneault, Eddy Bourque et Gaston Poirier. Porteurs d'honneur: MM. Hormidas Lapierre, Louisda Vigneault, Eugène Genest, Dominique Vigneault, Paul-Emile Genest et Henri-Louis McCollough.

Le cortège était précédé de la croix que portaient MM. Roland Vigneault et René Lefebvre.

Nos condoléances à la famille en deuil.

CARNET MONDAIN

M. et Mme Louis Fortin et leur fille Fernande sont partis en fin de semaine pour un séjour de quelques mois à Miami, Floride.

M. Ls-Philippe Drouin, de Toronto était récemment en visite chez des parents de notre ville.

Mme Antoine Auger et sa fille Michèle, de Montréal, vient de retourner dans la métropole après une visite de quelques jours chez des parents de St-Georges.

M. et Mme Maurice Lessard, M. Georges-Emile Gilbert et M. Henri Fortin sont partis pour un voyage de quelques jours à Toronto.

M. et Mme Alphéodor Drouin et M. Jean-Paul Drouin visitaient des parents à Ste-Marie en fin de semaine dernière.

Un grand nombre d'amateurs de hockey de toute la Beauce assistaient aux péripéties du Tournoi Comrie dimanche dernier à St-Georges.

M. Paul-Emile Perron est retourné à Napierville après avoir passé la période des Fêtes chez M. et Mme Emile Perron.

M. Yves Jasmin, de Montréal, ainsi que M. Hubert Dansereau de Québec, étaient parmi nous au début de la semaine et participaient au souper-hebdomadaire du club Rotary.

L'économie et le confort

grâce au

GAZ PROPANE

Sa nature, ses qualités et son utilisation

par

Eugène Caron



(suite)

Les désavantages du chauffage au charbon sont semblables à ceux du bois. Coût et entretien dispendieux des fournaies et cheminées; poussière, suie et cendres; entreposage et manutention du charbon et des cendres; températures variables et impossibilité de laisser une propriété chauffée au charbon pour quelques jours en hiver; danger d'asphyxie, de feu et d'explosion par l'accumulation de gaz.

Voyons maintenant brièvement les inconvénients de l'huile comme combustible.

Le chauffage, comme la cuisson, est lent. Il dégage une odeur désagréable plus ou moins prononcée. Il nécessite l'emploi d'une cheminée coûteuse. Il est difficile à contrôler à l'aide d'un thermostat. Il a besoin de nettoyages fréquents des brûleurs et des tuyaux.

Chacun sait que pour la cuisson, il n'est pas pratique particulièrement en été. Quant au chauffage avec un système central à l'eau chaude, pourvu qu'on ne manque pas d'électricité, passe. Mais des unités individuelles pour chauffer l'eau ou un logement, coûtent cher, exigent de l'entretien et n'ont aucune flexibilité de contrôle.

L'électricité n'est pas un combustible proprement dit mais plutôt une forme d'énergie convertie en chaleur, ou encore un courant qui traverse un conducteur et l'échauffe.

Par notre réponse aux besoins pressants de villes ou nations éprouvées, nous reconnaissons tous la chaîne des besoins humains comme suit: nourriture, vêtements et médicaments. Pour nous, dont le standard de vie est élevé et confortable, nous pourrions traduire: nourriture, chaleur et propreté. Ayant de la nourriture il nous faut l'apprêter, la cuire et la conserver. Ayant des vêtements, par notre climat froid il faudra nous chauffer. Ayant la santé, il nous faudra pratiquer l'hygiène et la propreté en employant de l'eau chaude en quantité.

L'électricité peut cuire et conserver nos aliments, le propane le fait encore mieux. N'est-il pas significatif en effet que les chefs d'établissements commerciaux, pâtisseries, charcuteries, hôtels, restaurants, etc., délaissent constamment l'électricité pour le gaz? Ces propriétaires sont des hommes d'affaires pour qui chaque cent ou fraction de cent compte dans leur résultat financier.

Nos hivers par leur longueur et leur rigueur, prescrivent automatiquement l'emploi de l'électricité aux tarifs actuels pour le chauffage.

Quant à l'eau chaude, le coût d'achat de l'appareil électrique, son coût d'opération et sa lenteur à donner un rendement suffisant, en font un instrument moins recommandable.

(à suivre)

POUR LA REPARATION ET LE NETTOYAGE DE VOTRE CLAVIGRAPHÉ,

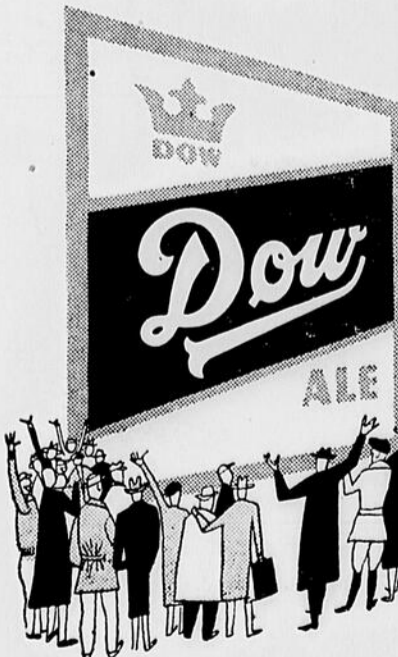
ROLAND B. GILBERT

261ème Rue — Tél. 122
Saint-Georges-Est
Cté Beauce, P.Q.



Nos Clients ont

TOUJOURS
RAISON!



UNE bière incomparable!

UNE lager sans rivale!

DOW BREWERY LIMITED Montréal, Québec, Kitchener.

ARNOLD LODGE



Spacieuse SALLE de réceptions où vous trouverez une atmosphère intime, tout en profitant d'un service d'hôtellerie complet.

St-Georges de Beauce — Tél. 355



Généalogies

des familles de Beauce,
Dorchester, Frontenac

PAQUET

Il y a quatre souches de PAQUET dans notre région: Méry Pasquier (Paquet), Etienne Pasquier, Isaac Pasquier dit Lavallée et Philippe Paquet. Parlons d'abord de Méry. Un auteur anonyme a écrit de belles choses dans un volume intitulé: ZEPHIRIN PAQUET, sa famille, sa vie, son oeuvre. C'est dans ce travail que je puise la matière du présent article.

"La famille Pasquier est originaire du Poitou, en France, Méry, l'ancêtre de la souche canadienne, habita longtemps la paroisse de St-Jean-Baptiste de Poitiers. Il y gagnait honnêtement sa vie en lançant la navette sur la trame de son métier, car Méry était maître-sergetier.

Il avait épousé Vincente Beaumont. De cette union naquirent quatre enfants: Maurice, Marguerite, François et René. La mort pénétra inopinément dans cet heureux foyer: impitoyable, elle enleva la mère, encore dans la pleine maturité de l'âge. Vincente fut inhumée au cimetière paroissial, le 20 novembre 1658, à "main senestre, vis-à-vis les fonts".

Dans le même temps vivait aussi à Poitiers un commerçant du nom de Jacques Forget. Sa femme, Renée Guillocheau, l'aidait dans son négoce tout en élevant ses deux enfants, Françoise et Claude. Ici encore, la mort frappa de sa terrible faux, mais c'est le père qui tomba sous ses coups.

Or, le 29 juillet 1659, nous trouvons ces deux familles devant le notaire Berthonneau, à l'effet de

dresser un double contrat de mariage. Méry Pasquier épousait Renée Guillocheau et Maurice, fils de Méry, épousait Françoise Forget, fille de Renée Guillocheau. Ce double et curieux mariage, béni quelques jours plus tard, dans l'église de St-Jean de Poitiers, unissait deux familles d'où sortira une nombreuse lignée de Paquet Canadiens.

La fortune de Méry Pasquier se réduisait à peu de chose si nous en jugeons par ce qu'il donnait à son fils Maurice, le jour de ses noces: "10 — Il le tenait quitte des frais de son apprentissage et maîtrise; 20 — Il lui cédait son métier de sergetier avec sa garniture et ses dépendances, un lit de bois de chêne avec sa couchette, son traversin, ses deux draps et sa couverture; enfin un coffre en bois de cerisier et cinq livres de vaisselle d'étain". C'est tout. Renée Guillocheau, elle, forme la dot de sa fille avec "soixante livres en deniers, un lit de bois de noyer, une paillasse, une couchette remplie de plume, un mante de laine blanche barrée de noir, un ciel de broderie et ses courtines et contenance de serge jaune, un chaudron d'airain d'une contenance de deux seaux ou environ, deux escuelles d'étain, une broche, un poesson et une cuillère d'airain".

Le 29 août 1660, Maurice Pasquier s'établit sur la paroisse Saint-Hilaire de Poitiers où il loua, pour deux ans, une boutique avec "chambre haute par-dessus, faisant partie d'une maison située entre les églises, moyennant trente livres par an".

Méry Pasquier et ses fils vécutent toujours du travail de leur métier à tisser. Le 31 juillet 1660, nous constatons leur présence à une assemblée des sergetiers de la ville. Cependant vers 1662, Maurice dut s'établir à Vendreuve, petit bourg situé à 20 kilomètres au nord de Poitiers. Tous les actes notariés dressés au Canada disent que la famille Pasquier est originaire de Vendreuve, mais les registres de la paroisse ne gardent nulle trace de son passage.

Au printemps de 1667, à l'instigation des agents du ministre Colbert, la famille Pasquier dit adieu aux parents et amis et prit la route de La Rochelle, d'où partait un contingent de colons pour la Nouvelle-France. En arrivant à Québec, elle accepta une concession au Bourg-Royal de Charlesbourg. Maurice Pasquier maria cinq en-

fants: Jeanne, le 5 juin 1679 à Jean Paradis à Charlesbourg; Louis, le 9 janvier 1690 à Geneviève Leroux; Jean-François, le 9 novembre 1693 à Marie Marcoux à Beauport; Françoise, le 25 avril 1695 à Paul Boulé à Québec et Jacques, le 1er août 1697 à Françoise Stevens à Québec.

Voici maintenant quelques lignées de Paquet beaucerons:

I — UNE FAMILLE DE ST-GEORGES. 10 — Paul-Emile Paquet, marié à St-Georges le 30 septembre 1944 à Carmen Rancourt. C'est le frère d'Albert, marié à St-Philibert le 8 juillet 1924 à Alice Morin; de Georges-Auguste, marié à St-Georges le 29 juin 1932 à Marie-Rose Bernard, des Frères Maristes; Frère André, infirmier au collège de Beauceville; du Frère Joseph-Marc, du Frère Jean d'Avila, du Frère François, des Pères Missionnaires du Sacré-Coeur; des Rév. Mères Ste-Valérie, franciscaine, et Ste-Sophie, du Bon Pasteur. 20 — JOSEPH PAQUET, marié à St-Georges le 17 juillet 1893 à Delvina Loignon; 30 — GODFROID PAQUET, marié le 10 janvier 1854 à Sophie Poulin; 40 — JEAN-BAPTISTE PAQUET, marié à St-Joseph le 18 novembre 1817 à Marguerite Gagnon; 50 — ALEXIS PAQUET, marié à Charlesbourg le 18 février 1794 à Marie-Angélique Parent; 60 — JEAN-BAPTISTE PAQUET, marié à Charlesbourg le 22 août 1763 à Marie-Catherine Jobin; 70 — PIERRE PAQUET, marié à Charlesbourg le 27 septembre 1734 à Marie-Charlotte Renaud; 80 — JEAN-FRANÇOIS PAQUET, marié à Beauport le 9 novembre 1693 à Marie Marcoux; 90 — MAURICE PASQUIER, qui passa son contrat de mariage devant le notaire Berthonneau le 29 juillet 1659 avec Françoise Forget et 100 — l'ancêtre: MERY PASQUIER.

II — UNE AUTRE FAMILLE DE ST-GEORGES. 10 — PATRICK PAQUET, marié à St-Georges le 29 juin 1950 à Jacqueline Drouin; 20 — JOSEPH PAQUET, marié à St-Georges le 24 juillet 1923 à Marie-Anne Poulin; 30 — JOSEPH PAQUET, marié à St-Georges le 9 octobre 1883 à Flavie Morin; 40 — RAPHAEL PAQUET, marié à St-Georges le 12 octobre 1858 à Desanges Gilbert; 50 — ALEXIS PAQUET marié à Beauceville le 20 octobre 1834 à Emilie Gilbert; 60 — JOSEPH PAQUET, marié à St-Joseph le 14 juillet 1807 à Marie-Angélique Gagnon; 70 — JEAN-BAPTISTE PAQUET, marié à Charlesbourg le 22 août 1763 à Marie-Catherine Jobin et la lignée rejoint le No 7 de la précédente.

La famille RAPHAEL PAQUET a une nombreuse descendance dans la Beauce. En plus de Joseph (No 3) il y a Pierre, marié le 19 novembre 1888 à Marie-Desanges Poulin et en secondes noces, le 5 juillet 1905. Les enfants mariés sont Mary (Cyrias Gilbert); M.-Louise (Albert Loignon); Léontine (Delvas Turcotte); Aurore-L. (Arthur Turcotte); Mélanie (Adelard Larochelle) et J.-Eugène (Marie-Yvonne Labbé). SIMEON PAQUET, marié à St-Georges le 17 juillet 1889 à Caroline Létourneau est le père de Léonidas (Clarisse Turcotte); Joseph (Lydia Paquet); Gédéon (M.-Anne Tardif); Philippe (Aldéa Simard); Herménégilde (Lucia Vachon) et Alexina (Armand Pruneau). HONORE PAQUET, marié à St-Georges le 30 mai 1892 à Marie-Délina Drouin est le père d'Olivine (Alfred Grenier), d'Albertine (Joseph Gagnon), de Marie-Emma (Georges Pomerleau), d'Hormidas (M.-Louise Jolicoeur et Eva Hébert), J.-Alphédro (M.-Lucienne Fortin) et Léonidas (M.-Paule Carter). GEDEON PAQUET, marié à St-Georges le 19 juillet 1897 à Marie Fortin est le père d'Emérilda (Paul-E. Gagnon), Marie-Valéda (J.-Adolphe Busque), Odilon (M.-Anna Poulin), Florent (M.-Louise

Théâtre VIMY

Mer.-Jeu.-Ven. — 26-27-28 jan.

LEUR DERNIERE NUIT
Robert Dalban, Suzanne Dantès

RUEE SAUVAGE DES
ELEPHANTS
Johnny Sheffield

Sam.-Dim.-Lun. — 29-30-31
janvier

LES CORSAIRES DE
L'ESPACE

Robert Stack, Coleen Gray
En couleurs

Théâtre ROYAL

Sam.-Dim. — 29-30 janvier

RETOUR AU PARADIS

Gary Cooper, Roberta Haynes
En couleurs

CHEVALIER SANS LOI

Ralph Valone,
Silvana Pampanini

SILLAGE DE LA MORT

Mark Stevens, Dorothy Malone

Giroux et Gertrude Busque) et Josephat (Irène Marcoux). PHILEAS PAQUET, marié à St-Georges le 7 juillet 1898 à Marie Turcotte est le père de Georges-Philippe (Marie Paquet), d'Herménégilde (M.-Ange Larochelle), d'Ernestine (Joseph Pomerleau), d'Alexandrine (Napoléon Morin), de Paul-Emile (Julienne Pomerleau et de Lucien (M.-Anne Brochu).

Une autre famille nombreuse de Paquet est celle d'Augustin Paquet, marié à St-Georges le 21 septembre 1847 à Marie Bélanger. Les enfants mariés sont: Nathalie, le 24 juillet 1865 à Georges Roy; Marie, le même jour à Joseph Roy; Téléphore, le 23 septembre 1873 à Hermine Gilbert; Augustin, le 7 septembre 1874 à Virginie Lessard et le 27 janvier 1866 à Lumina Peron; Céline, le 17 juillet 1876 à Albert Van Der Hayden; Joseph-Onésime, le 25 juin 1883 à Elisabeth Jane Haggan (la plus âgée des femmes de St-Georges). Siméon, le 15 janvier 1884 à Modeste Létourneau et Georges, le 14 janvier 1885 à Aglaée Poulin. On trouvera la descendance aux numéros 40-46, page 181, du Volume VIII.

A date, je crois qu'il n'y a que trois familles qui se sont procuré le volume: Patrick et Jean-Eudes, propriétaires de Paquet Sporting Goods de St-Georges et Paul-Hervé, marchand-général à St-Côme.

VOLUME X

Le dernier volume, le dixième, sera prêt bientôt, au plus tard vers le 15 février. Il contiendra les noms depuis ROUTHIER jusqu'à ZAREM et aura plus de 600 pages. C'est donc deux volumes dans un qui se vendra \$5.00. On y lira les familles ROY, TALBOT, VEILLEUX, VACHON et POMERLEAU, TURCOTTE, etc.

AVIS IMPORTANT

A partir du 1er janvier 1955, cha-

que volume se vendra \$5.00 et la collection \$40. D'ici à cette date, pour donner une chance à toutes les familles de Beauce, Dorchester et Frontenac, qui devraient être les premières servies, le prix demeurera pour l'exemplaire: \$3.38 poste comprise et la collection \$30.00. Les copies des trois premiers (ABDELHOY-DUBOIS) commencent déjà à se faire rares. Il me faut conserver au moins 800 collections complètes. J'invite donc tous les lecteurs à se procurer, DES MAINTENANT, les volumes qu'ils désirent. Adresser votre commande: Frère Eloi-Gérard, Beauceville-Ouest, P. Q.

La flanellette employée en 1953 par les ouvrières bénévoles de la Croix-Rouge à la fabrication des milliers de vêtements d'enfants représente une longueur totale de cinquante-six milles.

THEATRE ST-COME

Mer.-Sam. — 26-29 janvier

LA FEMME AUX
CIGARETTES

Ida Lupino, Cornel Wilde

Ven.-Dim. — 28-30 janvier

PROPRE A RIEN

Bob Hope, Lucille Ball
En couleurs

Mer.-Sam. — 2-5 février

BOULEVARD DES
PASSIONS

Joan Crawford, David Brian

THEATRE FRONTENAC

ST-GEDEON

Jeu.-Sam. — 27-29 janvier

BOMBA CONTRE LES
CHASSEURS DE LIONS

Johnny Sheffield

Dim.-Mar. — 30 jan-1er fév.

LE BAGNE DES FILLES
PERDUES

Suarita Montiel, Katy Jurado

Jeu.-Sam. — 3-5 février

M. LE MAUDIT

David Wayne, Luther Adler

ABAISSER LE COÛT DE REVIENT DES OEUFS

COÛT DE PRODUCTION



L'aviculteur a peu d'influence sur le prix de vente de ses oeufs qui est établi par la loi économique de l'offre et de la demande. Il peut cependant augmenter ses profits en produisant des oeufs qui lui coûtent moins cher.

La Super Moulée SHUR-GAIN 20% pour la ponte produit des oeufs à meilleur marché parce qu'avec elle, vous épargnez 30 livres de nourriture par caisse d'oeufs produite.

LA MEUNERIE

P.-A. LESSARD

ST-GEORGES STATION

TEL. 516



Notre
GRAND
SPECIAL
se
continue

PERMANENTE
"Crème Rose"

Shampooing
Misc-en-plis
Coupe de
cheveux
Tout compris
\$5.00

Trois coiffeurs à votre
disposition au

Palais de la Coiffure
COIFFEURS DE PARIS

323 - 2ème Avenue Tél. 736

A la
bonne vôtre!



"Légèreté" et
"pleine saveur"

Cette nouvelle étiquette bleue et or est celle
d'une bière "légère"... mais qui n'en conserve
pas moins toute la saveur, toute la "viguer"
d'une vraie bière.

MOLSON'S GOLDEN ALE BREWERY LIMITED

PHARMACIE POLIQUIN ENRG.

Sous la surveillance d'un pharmacien licencié

- Produits pharmaceutiques
- Articles de toilette
- Papeterie
- Cadeaux

Cote 2ème Avenue, 20ème Rue
VILLE ST-GEORGES**LE PROGRÈS**
de St-Georges**LA MAISON GEDEON ROY****EUGÈNE VEILLEUX, prop.**

DIRECTEUR DE FUNERAILLES

Service d'ambulance jour et nuit

Fleurs naturelles et artificielles

St-Georges-Ouest

Tél. 36 Bce

TRIBUNE LIBRE**"NOUS VOULONS UN DRAPEAU"**

Regardant les régions qui m'entourent, portant les yeux sur les provinces qui m'environnent, je ne puis m'empêcher de constater que je suis au Canada.

Oui, je suis au Canada, je vis au Canada, pays puissant et riche, un des plus puissants du monde, terrain d'avenir pour ceux qui l'habitent, c'est bien mon pays.

Pourtant, bien que entièrement libre depuis près de vingt-cinq ans, et jouissant d'une constitution bien à lui, il est inconcevable pour un peuple de n'avoir su trouver pour notre pays un emblème caractéristique, un drapeau typiquement canadien.

On fait de beaux discours, on se gorge de belles idées, mais le tout finit dans l'ombre, ou dort simplement dans les serviettes des dirigeants actuels. (Signe visible d'un patrimoine invisible).

Alors que la nation la plus petite du globe possède son propre drapeau pour la représenter à l'étranger, le Canada, pays immense et riche ne peut s'offrir pour tout emblème qu'un quelconque morceau d'étoffe étrangère.

Pourquoi? Oui pourquoi notre pays doit-il vivre, sans drapeau?

Oh! Dernièrement, on a bien tenu un congrès à Halifax, et on a réussi à pondre le triste "foetus" que voici: "L'Union Jack doit être conservé". Est-ce bien là l'opinion de la majorité des membres de ce congrès? Nous refusons de le croire. Nous pensons plutôt que c'est celle d'un petit groupe qui craint de faire disparaître l'emblème du colonialisme.

Le procureur de la résolution, le capitaine J. Jeffrey, de la Chambre de Commerce de London a, dit-on, soumis cette proposition, non dans le but d'offenser les Canadiens qui ne sont pas de cet avis. (Passent les commentaires).

Mais pourquoi vouloir un emblème étranger dans notre étendard national? Une nation ne hisse pas le drapeau d'une nation étrangère à cause de la sympathie qu'elle peut avoir pour cette dernière: c'est pousser trop loin l'amitié. Si les Canadiens-anglais veulent conserver l'amitié de leurs ancêtres, passe, mais amitié ne veut pas dire soumission!

Nous aimons bien le drapeau anglais, mais non quand il représente notre pays; ça jamais! Or, remarquez quel sans-gêne et quel outrage s'offrent à chaque jour sous vos yeux. Partout, sur les édifices parlementaux et gouvernementaux, les "buildings"

imposants de ces gros établissements anglais au pays, flotte un morceau d'étoffe à l'allure fantasmagique qui, tout joyeux de supplanter l'emblème véritable, semble dire: "What I have, I keep it" (Ce que j'ai, je le garde). C'est bien l'Union Jack, quand ce n'est pas le Red Ensign (ça revient au même, puisque le premier est le drapeau national de la Grande-Bretagne, tandis que le second, un jumeau, est celui de la marine britannique).

Honte à vous, Messieurs du gouvernement qui refusez à notre pays un emblème véritable.

Honte à vous, dirigeants actuels qui permettez qu'on affiche sur le sol canadien un étendard qui représente une nation étrangère.

Honte à vous qui permettez qu'on ensevelisse nos militaires dans un drap quelconque, dans un suaire menteur, dans l'Union Jack.

Nous ne voulons pas au pays d'emblèmes étrangers, nous voulons un drapeau bien à nous. C'est clair!

Habillez-vous avec le coton ou la soie, mais de grâce n'habillez pas le pays avec un linge quelconque traînant partout là où il n'a pas d'affaire.

Si nos dirigeants actuels se cassent la tête avec des milliards pour le développement du pays, font à coups de milliards le budget de la défense militaire, il me semble qu'ils devraient avoir à cœur d'ouvrir enfin les yeux, et de se rendre compte que le Canada veut un drapeau bien à lui, un étendard qui caractérise bien la puissance et la liberté de la nation, les espoirs du présent et les aspirations de l'avenir.

G. THIBAUDEAU

CHEZ LES FERMÈRES DE L'OUEST

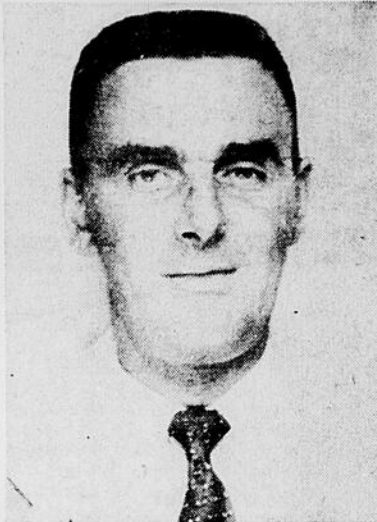
Une assemblée spéciale du Cercle des Fermières de St-Georges-Ouest sera tenue mardi soir le 1er février à 8.00 heures à la salle paroissiale.

Mlle Marguerite Fortin, du Ministère de l'Agriculture désire y rencontrer tous les membres du cercle afin de discuter de différents moyens pour faire plus et mieux en arts domestiques.

On prie toutes les dames de se donner rendez-vous à la salle paroissiale de St-Georges-Ouest pour la circonstance. Une magnifique couverture sera mise en rafle pendant la soirée.

NOTE SOCIALE

Nous souhaitons un bon voyage à Mme Gratia Poulin, de St-Georges, qui est partie pour une couple de mois à Val d'Or, Abitibi, et North-Bay, Ont.

À LA MAIRIE

M. Aimé Morin, industriel, vient d'être élu maire de la municipalité de St-Ludger, Village, lors des dernières élections. Les conseillers élus sont: MM. Jos-Herménégilde Dallaire, Gérard Boisvert, Laurian Gagnon, Gérard Brisson, Antoine Dallaire et Benoit Dallaire.

POUR LES AVEUGLES

Tel qu'annoncé précédemment, le comité pour les aveugles s'est réuni à St-Georges de Beauce mardi le 18 janvier. De nombreuses décisions furent proposées et adoptées à cette occasion. Remerciements d'usage pour tous ceux qui se sont dévoués ou ont souscrit à notre oeuvre. Le comité remercie l'industriel, M. R. Lacroix du magnifique bureau dont il fit cadeau à notre institution et aussi le jeune peintre-lettreur qui a fabriqué et installé bénévolement l'annonce de L'Institut National Canadien pour les Aveugles qu'on peut voir comme annonce de notre bureau régional.

Le comité fut heureux de constater le beau travail fait pour les aveugles de la région depuis la dernière assemblée, les bienfaits différents qui furent accordés aux aveugles, à savoir en résumé, un jeune homme de Vallée Jonction, employé par l'Institut pour les Aveugles est très satisfait de son travail, des traitements et lunettes aux aveugles et à plusieurs cas de prévention, aide financière, quelques radios, montres braille, passes de chemin de fer et autobus, vêtements, voyages et aides à des enfants qui fréquentent l'école pour les aveugles, etc., etc.

On vota des montants d'argent pour quatre aveugles, des cas d'opération qui, nous l'espérons, redonneront la vue ou empêcheront de la perdre.

Enfin, cette soirée se termina par un goûter offert par madame Bégin aux assistants.

Notre organisation pour les aveugles a réalisé une grosse besogne encore depuis quelques mois comme peuvent le constater nos lecteurs; et nous avons encore beaucoup à faire. Nombre de paroisses de Beauce et Dorchester n'ont pas encore répondu à notre appel de souscrire pour nous aider à procurer le pain aux aveugles, procurer la vue à quelques-uns et sauver la vue à d'autres, etc., etc. Là où on ne nous aide pas, il nous sera peut-être un jour difficile de vous aider en temps et lieux nous aussi. Nous avons besoin de vous pour pouvoir nous-mêmes vous être utiles. Ne compromettez pas l'existence de vos proches et faites comme on le fait dans plusieurs villes et paroisses qui ne s'en trouvent pas plus mal au contraire.

Notre objectif est loin d'être atteint et nous comptons beaucoup sur le concours de plusieurs bonnes paroisses de la région pour réaliser nos projets.

Nous prions les groupes et les personnes à qui nous avons demandé et qui n'ont pas encore organisé leurs paroisses, de le

CONFÉRENCE DE M. DORIS LUSSIER

M. Jean-Marie Laurence étant dans l'impossibilité de venir donner sa causerie le 7 février prochain, l'École des Parents de St-Georges a retenu les services de M. Doris Lussier, professeur à la Faculté des Sciences-Sociales de Laval. M. Lussier présentera une conférence intitulée: "Leur apprendre à aimer".

Ceux que nous pleurons...

Respectueusement dédié aux familles de MM. Emile et Gérard Bureau.

Ceux que nous pleurons sont l'image ineffable de notre passé... l'image de nous-même, c'est pourquoi leur souvenir doit sans cesse être présent en notre cœur. Tous, nous formons une même et grande histoire: l'histoire de l'humanité. Source féconde de la vie terrestre et céleste. Ceux que nous pleurons, ceux qui, autrefois, ont partagé notre existence de tous les jours et qui, maintenant, dans l'Au-delà, continuent leur éternel règne, attendent de nous une prière, une communion, une pensée, un peu ou beaucoup de nous-mêmes. Tout d'abord, ça n'avait pas été facile! Rappelons-nous ce moment douloureux et inexorable: le premier! Celui où le cœur se rompt, où l'esprit se crispe et chavire. Toi, jeune femme, à qui le téléphone apporte soudain la déchirante nouvelle... Vous! gars et filles, enfants tendres et bons, aimants, orphelins en une heure sans avoir compris pourquoi, oui pourquoi, déjà et si tôt, sans raison, on vous enlevait ce "gros morceau". Ces pères adorés, endormis à tout jamais avant même qu'on ait pu rendre leur amour et leur dévouement... Toi! père fidèle... vous tous, frères, soeurs et enfants, dont la séparation terrestre vous fut si affreusement cruelle... oui, rappelons-nous, ce moment qui nous a tous frappés, ce moment où notre cœur s'arrêta une seconde sous le choc de la mort pour reprendre ensuite sa cadence, malade et meurtri. La mort, celle qui vint pour nous ravir ce qu'on aimait sans jamais rien nous rendre, si ce n'est l'espoir en l'Au-delà.

Puis la vie a repris son cours. Dieu permet que le temps efface certaines choses, donne la force voulue à l'humanité pour qu'elle se renouvelle et renaisse sans cesse. Oui, nous avons tous un être cher disparu. Nous avons tous un mort, là-bas, dans la terre froide pour qui il faut, pour qui on doit prier. Profitons donc de ce mois pour accomplir ce grand devoir. Visitez nos cimetières où la paix est si grande et combien bienfaisante. Effeuilions sur nos nombreuses tombes une gerbe de belles prières afin que ceux que nous pleurons reposent tout à fait en notre constante présence. Rappelons-nous, et, ayant goûté cette communion spirituelle, nous ne pourrions que nous écrier en joignant les mains, tout comme le poète: "Ah! comme on a la preuve qu'il existe ton ciel! Seigneur, quand on a des êtres chers qui sont morts."

B. V.

faire le plus tôt possible, car nos besoins sont urgents.

Merci de votre attention et veuillez nous croire sincèrement, vous tout dévoués,

L'Institut National Canadien pour les Aveugles

F. Bégin

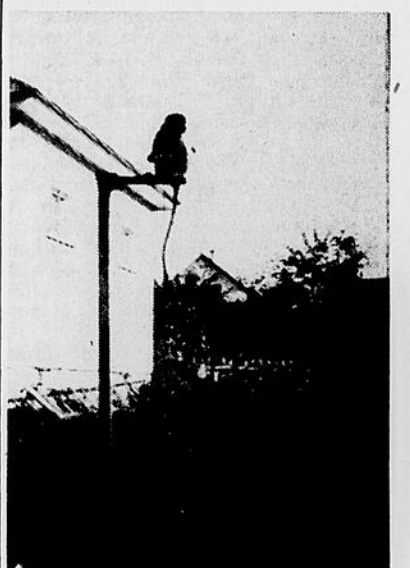
SAINT-LUDGER**Syndicat professionnel**

La solidarité professionnelle des Instituteurs et Institutrices laïcs du diocèse de Québec, s'est manifestée une fois encore, alors que le personnel enseignant de Frontenac et de Beauce, s'est donné un nouveau syndicat, qu'il a voulu immédiatement affilier à la "Fédération des Instituteurs et Institutrices de la Province de Québec". En effet, le personnel enseignant des paroisses suivantes: Saint-Ludger, St-Gédéon, St-Côme, St-Martin, St-Théophile, St-René, St-Jean de la Lande, St-Zacharie, St-Robert Bellarmin, Ste-Aurélien et St-Philibert, s'est constitué sous le nom de "Syndicat des Instituteurs et Institutrices laïcs de Beauce-Sud".

Le président élu est M. J.-A. Emile Carrier, professeur à St-Ludger, Frontenac, qui est aussi l'instigateur du mouvement. Le premier exécutif est constitué comme suit: Mlle Gertrude Moreau, institutrice de St-Gédéon, première vice-présidente; 2e vice-président, M. André Therrien, professeur de St-Gédéon; secrétaire, Mlle Mariette Rodrigue, institutrice au Couvent de St-Ludger; trésorier, M. Viateur Martin de St-Zacharie; conseillers: Mlle Paule Jolicœur de St-Gédéon, et Monique Moreau, de St-Robert Bellarmin.

L'assemblée de fondation fut présidée par M. Willie Lemieux, président de la Fédération diocésaine, accompagné de M. l'abbé Roland Doyon, aumônier diocésain de la Fédération, et de M. Aimé Brochu, trésorier.

Le diocèse de Québec compte ainsi vingt syndicats formés, et celui de Beauce-Sud est le 19e à être ainsi organisé.

Un ancien "concitoyen"

• L'élégant petit singe qu'on voit ci-dessus fit pendant plusieurs années l'amusement des curieux. M. Auguste Godbout, alors marchand en gros à St-Georges, s'était procuré cet animal qui avait fait le voyage de l'île Barbade au Canada en même temps qu'une cargaison de mélasse, en 1934. Il fut baptisé "Cavalier" qui était alors le nom d'une farine très populaire. Pendant plus de trois ans, il vécut une existence paisible dans la cour ou dans la cave, selon les saisons. "Cavalier" faisait bon ménage avec les chiens et les chats du voisinage. Les enfants avaient pour lui une prédilection bien compréhensible. Cette photographie rappellera sûrement de jolis souvenirs aux admirateurs de cet "ex-concitoyen".

RECONNAISSEZ-VOUS CE PONT ?

• Il faut avoir dépassé le cap de la quarantaine pour s'être promené sur cet ancien pont de la Rivière Famine à St-Georges. Il s'agit en effet d'une photographie prise en 1921, moment de la débâcle. Une autre arche enjambait le marais, mais les deux ponts étaient distincts et séparés par une double côte. Chaque année, l'eau inondait cette "baisseur" et rendait le passage quasi impraticable. Au cours de l'inondation de 1917, M. Edouard Lacroix vint même à un cheveu de s'y noyer; il fut alors sauvé par MM. Adolphe Veilleux et Josaphat Gendron. A M. Lacroix comme à plusieurs de nos concitoyens, cette photo rappellera sûrement de vieux souvenirs.

ABSENT

Le Dr J.-M. CHAMBERLAND sera absent de son bureau du 26 janvier au 31 janvier.

Causerie du Député de Beauce...

(Suite de la page 7)

la construction de couvents, de collèges, d'écoles d'Arts et Métiers, Ecoles Techniques, Ecoles Forestières, Ecoles de Mines, Ecoles de Papeterie, Universités et que d'autres. Encore dans ce domaine, tous ceux qui veulent s'ouvrir les yeux sont à même de constater que depuis l'avènement au pouvoir du gouvernement de l'Union Nationale, il s'est presque fait des miracles, tellement les nouvelles maisons d'enseignement surgissent nombreuses.

Mais pourquoi donc, du temps des régimes libéraux, avec leur budget de 100 millions et leurs petits salaires de \$1.50 à \$2.00 par jour, ne trouvaient-ils pas le tour de remplacer au moins nos maisons d'enseignement qui tombaient en ruine. Nous ne leur demandions pas de faire de constructions nouvelles car ça leur aurait demandé un trop grand effort et ça aurait privé beaucoup trop les amis de ce cher régime libéral.

Tout le monde sait aussi que pour donner plus de liberté à nos commissions scolaires, le gouvernement de l'Union Nationale n'a pas hésité à payer toutes les dettes des commissions scolaires, qui s'élevaient en 1946 à au delà de 100 millions de dollars.

Que dire maintenant des bourses d'études dont nos garçons et nos filles avaient tant besoin. Oh! non, dans le temps des libéraux, il ne pouvait pas être question de cela, excepté pour les petits amis du régime. Et ce sont ces gens qui viennent prétendre que sous l'Union Nationale, il se fait de la politique. Eh bien, à ceci, je répondrai sans embarras: "c'est faux et c'est archi faux!"

Si je voulais faire des personnalités, je serais probablement le député le mieux placé pour prouver, preuves en mains, que du temps du régime libéral, c'était presque toujours la guillotine politique qui fonctionnait et je pourrais même vous donner des preuves personnelles et que j'ai moi-même expérimentées, mais passons, c'est trop dégoûtant.

De nos jours, c'est par milliers les jeunes garçons et les jeunes filles que le gouvernement de l'Union Nationale aide au moyen de bourses, et ce, sans aucune partialité politique comme ça se pratiquait couramment au temps des régimes libéraux.

Tout le monde sait aussi que les finances de nos Universités et de nos maisons d'enseignement étaient dans un état très précaire et que ces maisons d'enseignement n'ont jamais pu obtenir un seul sou d'aide des gouvernements libéraux. Mais, je vous le demande, Monsieur le Président, que faisait-il donc le parti libéral avec ses budgets de 100 millions et ses petits salaires de \$1.50 à \$2.00 par jour, qu'il ne trouvait jamais le tour d'aider ces maisons d'enseignement, pourtant si importantes.

Aujourd'hui, malgré des budgets équivalents à ceux du parti libéral, c'est par millions que se chiffre l'aide accordée à chaque année par le gouvernement de l'Union Nationale, à nos universités et à nos maisons d'enseignement.

Je pourrais vous entretenir aussi sur beaucoup d'autres sujets bien importants, tels que Colonisation, Terrains de Jeux, Aide à la petite industrie, octrois de \$300. aux fils de cultivateurs, affaires municipales, aide aux invalides, et que sais-je encore, mais, le temps me manque d'ailleurs, d'autres mieux qualifiés que moi traiteront de ces sujets.

Au début de ma causerie, je vous ai demandé la permission de me servir de mon comté de Beauce pour établir la différence énorme qui existe entre le régime libéral provincial et le gouvernement de l'Union Nationale. Si vous le voulez bien, nous allons ensemble jeter un coup d'oeil sur cette belle et intéressante région lorsque le parti libéral a été chassé du pouvoir en 1944. Nous verrons aussi l'état enviable de ce même comté, après seulement dix ans de pouvoir du gouvernement de l'Union Nationale.

Comme tout le monde le sait, j'ai été élu député de Beauce à l'élection partielle de 1945 et je n'ai pas besoin de vous dire que depuis ce temps, j'ai fait de mon mieux pour que la Beauce reprenne le temps perdu.

Je dois avouer cependant, qu'après quelques mois d'un travail ardu, j'ai été un peu pris de découragement, dû au fait que je commençais à m'apercevoir que sous les régimes libéraux, le comté avait été lamentablement négligé et que tout restait à faire.

J'ai alors pris mon courage à deux mains et grâce à la coopéra-

tion de toutes les personnes de bonne volonté, ensemble nous avons réussi à redonner à ce beau comté les améliorations auxquelles il avait droit et nous avons même réussi à lui faire reprendre un peu le temps perdu.

Saviez-vous, Monsieur le Prési-

dent, qu'à l'avènement au pouvoir du gouvernement de l'Union Nationale en 1944, notre classe agricole de Beauce était dans un marasme épouvantable?

Saviez-vous que seulement 4% des fermes de la Beauce étaient électrifiées?

Saviez-vous aussi que la plus grande artère de la Beauce, la route Lévis-Armstrong ou No 23, n'avait jamais été touchée, excepté un

peu pendant la campagne électorale de 1944, comme c'était l'habitude chez les libéraux?

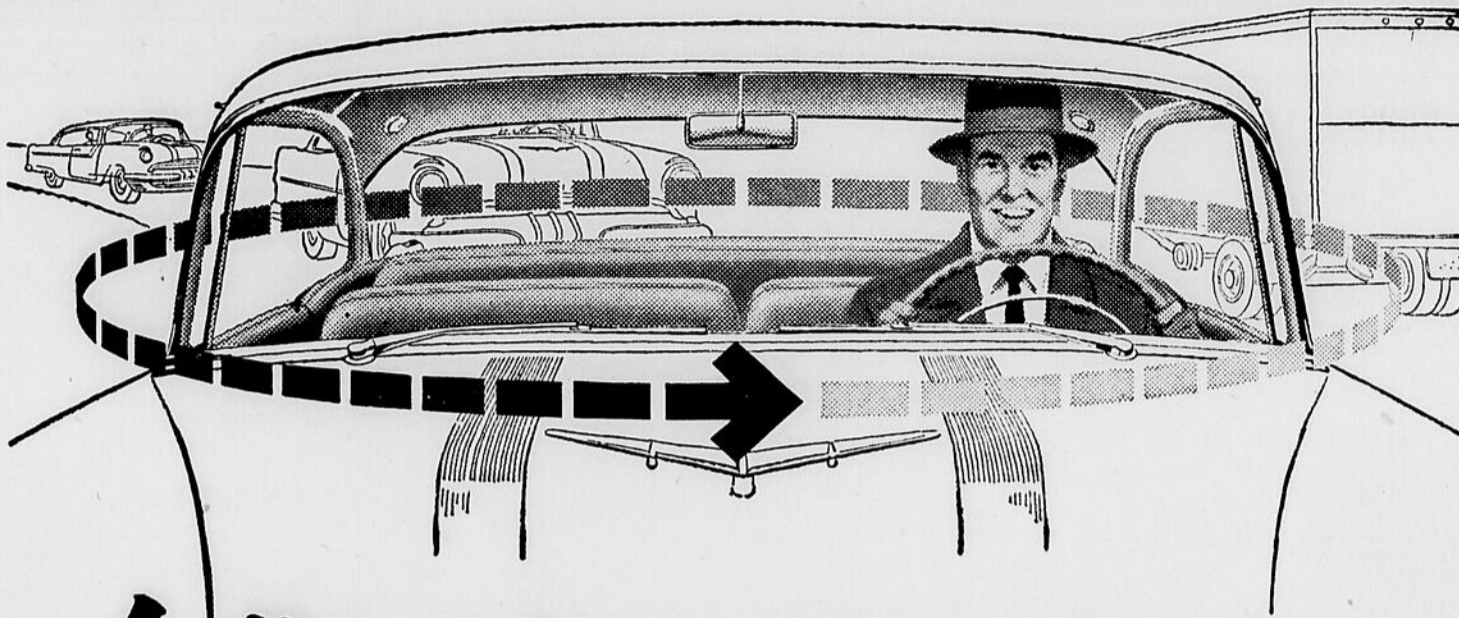
Saviez-vous, Monsieur le Président, qu'à venir à 1944, pas un sou n'avait été dépensé sur l'importante route No 1, ni sur la route No 28 et encore moins sur la route 24, qui sont pourtant des routes très importantes de la Province?

Saviez-vous que des 30 villes et villages de la Beauce, il n'y en

avait que six dont les chemins étaient en partie asphaltés, tous les autres ne l'étaient pas du tout?

Saviez-vous encore que des 900 milles de chemins municipaux de la Beauce, il n'y en avait à peine 125 en 1944, qui avaient été gravés; tous les autres étaient encore de misérables chemins de terre?

Saviez-vous que tous les ponts (suite à la page 14)

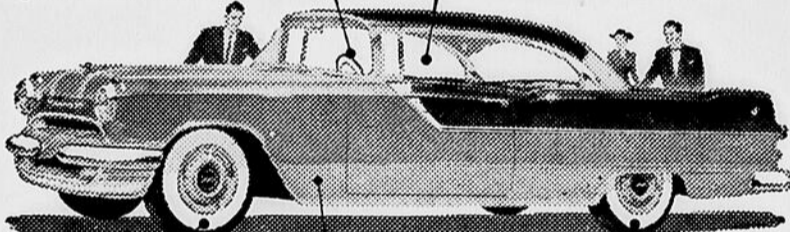


belle en tout et partout... et visibilité tout autour

Faites lentement le tour de la Pontiac '55. Admirez longuement son profil surbaissé, sa ligne superbe. Vous ne pourrez détacher votre regard du pare-chocs avant massif, étincelant, de l'élégant avant, de l'impressionnant arrière. Alors, glissez-vous derrière le volant. Quelle sensation! Jetez maintenant un coup d'oeil circulaire. Vous ferez vraiment le tour de l'horizon, grâce au pare-brise et aux glaces panoramiques. Et quand vous conduirez cette toute nouvelle voiture, vous constaterez que c'est la merveille de '55—en tout et partout. Vous êtes roi de la route, dans la nouvelle Pontiac. Faites-en l'essai—sans tarder!

Voici
le PARE-BRISSE enveloppant "de luxe" et la vue des 4 allées, à prix très modique!
La surface vitrée du nouveau pare-brise enveloppant de la Pontiac a été accrue de 18% et les nouveaux montants d'angle suppriment toute obstruction de la vue. Vous pouvez vraiment voir tout autour de vous, à l'avant comme à l'arrière, gage de plus d'agrément et de sécurité!

Voici
la beauté inédite des intérieurs Glamoramic TOUT NOUVEAU!
Vous n'avez jamais rien vu qui égale le luxe et la richesse des intérieurs Pontiac. Il y a un tableau de bord entièrement nouveau avec commandes encastrées... un volant entièrement neuf... plus d'espace pour les jambes... et des sièges avant et arrière d'un confort accru!



Voici
la DIRECTION TOUT NOUVELLE À BILLES RECIRCULANTES qui réduit l'effort au volant!
Conduisez la Pontiac '55 et voyez par vous-même comme elle serre les courbes de près, avec à peine d'effort! Les chocs de la route sont amortis, l'effort de conduite est réduit, mais la réponse du volant reste rapide et sensible. Quel charme que de conduire une telle voiture!

Voici
le SENSATIONNEL roulement Pontiac équilibré de 4 FAÇONS
Le châssis Pontiac entièrement nouveau vous assure un roulement très égal, une maîtrise sûre, tout en éliminant les plongeons dus au freinage! Cette étonnante douceur est due à un cadre entièrement nouveau, à une suspension nouvelle à l'avant et à l'arrière et à de nouveaux pneus sans chambre à air.

Voici
de nouveau à partir des TOUT NOUVEAUX PNEUS sans chambre à air!
Ces pneus permettent de rouler plus doucement, plus sèchement, protègent contre les éclatements dus aux déchirements provoqués par les chocs. On peut réparer une crevasse sans les enlever de la jante! Finis les ennuis dus aux chambres à air!

... ET LA PONTIAC '55 VOUS OFFRE LA PERFORMANCE LA PLUS BRILLANTE QUE VOUS PUISSIEZ DESIRER!

AYANT ENTENDU PARLER DES 8 SUPERBES ÉQUIPES DE PUISSANCE PONTIAC - JE ME SUIS RENSEIGNÉ AUPRÈS DE MON DÉPOSITAIRE PONTIAC...

QU'EST-CE DONC QUE L'ÉQUIPE PONTIAC ?
C'EST UN ENSEMBLE ÉQUILIBRÉ: MOTEUR, TRANSMISSION ET ESSIEU

COMMENT PONTIAC PEUT-ELLE OFFRIER 8 ÉQUIPES DE PUISSANCE ?
PARCE QUE SEULE PONTIAC VOUS OFFRE LE CHOIX DE 3 PUISSANTS MOTEURS ET DE 4 TRANSMISSIONS SENSATIONNELLES, COMBINÉS EN 8 BELLES ÉQUIPES!

MAIS EN QUOI CE CHOIX D'ÉQUIPES ME SERT-IL ?
SEULEMENT DANS LES ÉQUIPES DE PUISSANCE POUVEZ-VOUS TROUVER LA COMBINAISON PARFAITE DE PUISSANCE, PERFORMANCE ET ÉCONOMIE POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

VOUS L'AVEZ DIT ! PONTIAC A L'ÉQUIPE QU'IL VOUS FAUT ! PRENEZ DONC MON CONSEIL ET VOYEZ VOTRE DÉPOSITAIRE PONTIAC BIENTÔT!

Pontiac 1955

NOUVELLE EN TOUT ET PARTOUT!
VOYEZ-LA CHEZ VOTRE DÉPOSITAIRE

GARAGE J.-WILFRID MORIN LTEE
2e Ave. — Ville St-Georges de Beauce

Causerie du Député de Beauce au Club Renaissance

M. Georges-Octave POULIN, député ministériel du Comté de Beauce, était le conférencier au dîner-causerie du Club Renaissance mercredi dernier à Québec. Le repas, pris sous la présidence de M. Paul Godbout, réunissait plus de deux cents convives, des Beauceurs pour la plupart, ainsi que plusieurs ministres et députés de l'Union Nationale.

Le conférencier avait intitulé sa causerie : "Différence entre le régime libéral provincial et le gouvernement de l'Union Nationale". Il fut présenté à l'auditoire par M. Roger Bolduc, de St-Georges, et remercié par M. Roland Lacroix, de Ste-Marie. Voici le texte intégral de la causerie qui fut diffusée sur les ondes de CHRC et de CKRB.



Puisque nous sommes encore au début de l'année nouvelle, qu'il me soit permis d'offrir à tous, aux jeunes comme aux vieux, à ceux qui sont ici comme à ceux qui sont aux écoutes, et plus particulièrement à mes chers électeurs et électrices de Beauce, une bonne et heureuse Année et une santé florissante.

Qu'il me soit permis aussi d'avoir une pensée toute spéciale pour le Premier Ministre de notre Province, l'Honorable Maurice Duplessis, qui est le champion incontesté de l'autonomie provinciale et des droits de chacun. Je lui souhaite une bonne santé et une longue vie afin qu'il puisse continuer à défendre et à sauvegarder les droits sacrés de notre chère Province.

Qu'il me soit permis aussi d'offrir mes meilleurs vœux à chacun des distingués Ministres qui composent le cabinet actuel. A eux aussi, je souhaite une bonne santé afin qu'ils puissent continuer à soutenir la lutte qu'ils ont entreprise, de concert avec le Premier Ministre, pour sauvegarder nos droits les plus précieux.

Je profiterai aussi de cette occasion pour remercier bien sincèrement Monsieur le Président et Messieurs les Directeurs du Club Renaissance, pour le grand honneur qu'ils me font en m'invitant à adresser la parole à l'un des dîners-causerie du Club. Je me rends bien compte cependant, qu'ils ont voulu surtout honorer les électeurs du beau et grand comté de Beauce que j'ai l'honneur de représenter depuis dix ans à la Législature de Québec.

Je les remercie bien sincèrement d'avoir pensé à la Beauce et à mes chers Beauceurs car tout le monde sait qu'il s'agit d'un comté des plus intéressants à tous les points de vue. C'est d'ailleurs l'Honorable Adélar Godbout qui l'a lui-même déclaré au début de la campagne électorale de 1945 alors qu'il s'est écrié dans un de ses grands discours : "La voix de la Beauce, c'est la voix de la Province". Résultat : mes adversaires ont tous les deux perdu leur dépôt, et je crois que je puis ajouter sans vantardise, qu'ils ne sont pas prêts de le reprendre.

Comme je voudrais mettre en parallèle nos deux régimes politiques, j'ai intitulé ma causerie : "Différence entre le régime libéral provincial et le gouvernement de l'Union Nationale".

Pour me permettre d'établir un parallèle plus juste, vous me permettrez, j'en suis convaincu, de prendre le comté de Beauce comme exemple, puisque je le connais mieux que tout autre comté de la Province de Québec.

Ah! J'entends déjà les libéraux répliquer que dans leur temps, ils avaient à leur disposition un budget d'environ 100 millions, tandis que l'Union Nationale en a un de 300 millions; c'est vrai chers amis, mais ce qui est aussi vrai, c'est que de nos jours, un budget de 300 millions vaut peut-être moins qu'un budget de 100 millions dans ce temps-là, parce que l'Union Nationale paie ses hommes de six à dix piastres par jour et parfois davantage, tandis que les libéraux, tout le monde s'en rappelle, payaient les hommes \$1.50 à \$2.00 par jour, et le reste à l'avenant. En résumé, les budgets des libéraux, proportion gardée des salaires payés, des matériaux et fournitures dont le prix était en proportion, étaient donc au moins aussi élevés que les budgets de l'Union Nationale.

Ma question donc, Messieurs, ne se pose-t-elle rien dans ce temps-là? Pourquoi donc le parti libéral avec ses budgets de 100 millions et ses salaires de \$1.50 à \$2.00 par jour, ne trouvait-il pas le tour de donner de Crédit Agricole à nos cultivateurs qui, tout le monde

avec ses budgets de 100 millions et ses petits salaires de \$1.50 à \$2.00 par jour, ne s'organisait-il pas pour donner à la classe agricole, les avantages de l'électrification rurale qu'elle réclamait à grands cris depuis de nombreuses années.

Pourquoi donc le parti libéral, avec ses budgets de 100 millions et ses petits salaires de \$1.50 à \$2.00 par jour, ne trouvait-il pas le tour de faire au moins un peu de drainage sur nos terres québécoises qui pourtant, dans bien des cas, en s'en rappelle, étaient dans un marasme épouvantable.

Pourquoi donc le parti libéral avaient tant besoin.

Pourquoi donc le parti libéral, avec ses budgets de 100 millions, ne trouvait-il pas le tour d'organiser, comme nous le voyons de nos jours, un système d'amélioration de fermes, au moyen de bulldozer, ce qui fait tant l'affaire de nos cultivateurs.

Pourquoi donc le parti libéral, avec ses budgets de 100 millions et ses petits salaires de \$1.50 à \$2.00 par jour, n'améliorait-il pas la voirie municipale et même nos grandes routes qui étaient, comme tout le monde le sait, dans un état lamentable. Nos cultivateurs étaient obligés, du temps des libéraux, de se rendre à l'église, à la crèmerie ou aux marchés, dans de misérables chemins de terre, pleins de trous et de bosses, zigzagant ici et là, et sur lesquels les libéraux n'ont jamais trouvé le tour de mettre une seule pelletée de gravier.

Mais pourquoi donc le parti libéral, avec ses budgets de 100 millions, ne trouvait-il pas le tour d'aider nos municipalités à la réparation et à la reconstruction de leurs ponts qui étaient une entrave à tout progrès véritable et qui étaient une charge trop lourde pour nos municipalités rurales et même pour nos municipalités de ville. Les libéraux trouvaient parfois le moyen d'accorder de petits octrois qui variaient de 20 à 40% mais très souvent, pas un sou, tandis qu'aujourd'hui, presque tous les ponts de la province, même les ponts municipaux sont faits à 100% par le Gouvernement de l'Union Nationale. Oh! n'ayez crainte, monsieur le Président, les contribuables du Québec ne sont pas des ingrats et ils sauront se rappeler en temps et lieu, qui les a aidés.

Mais pourquoi donc le parti libéral, avec ses budgets de 100 millions et ses petits salaires de \$1.50 à \$2.00 par jour, ne trouvait-il pas le tour d'aider nos municipalités rurales, de villes ou de cités, à organiser de meilleurs systèmes de protection contre l'incendie? Tout le monde se rappelle combien de grands et nombreux désastres nos municipalités de villes et de villages ont eus à déployer et ce, parce que le parti libéral ne voulait pas aider nos municipalités à organiser un système efficace de protection contre l'incendie.

Que dire maintenant de la santé publique qui, comme tout le monde le sait, était lamentablement négligée sous les régimes libéraux.

Mais comment se fait-il donc Monsieur le Président, que le parti libéral, avec ses budgets de 100 millions et ses petits salaires de \$1.50 à \$2.00 par jour, ne trouvait-il pas le tour de prendre à sa charge les Sanatoriums comme l'Union Nationale le fait aujourd'hui? Tout le monde se rappelle que du temps des libéraux, les familles qui avaient le malheur d'avoir un tuberculeux, étaient obligées de le faire soigner à leurs propres frais; c'était souvent la ruine complète de toute une brave famille. Aujourd'hui, les Sanatoriums sont à 100% à la charge du gouvernement de l'Union Nationale et nos braves fa-

milles en sont soulagées d'autant.

Mais pourquoi donc le parti libéral, avec ses budgets de 100 millions, ne trouvait-il pas le tour de payer plus que 33 1/3%, pour l'assistance publique, laissant aux municipalités rurales la charge de payer aussi 33 1/3% ce qui était une charge trop lourde pour elles. Aujourd'hui, tout cela est changé et les municipalités rurales, au lieu d'être obligées de payer 33 1/3% comme elles payaient sous les régimes libéraux, paient seulement 15%; c'est le gouvernement de l'Union Nationale qui paie la différence.

Mais pourquoi donc le parti libéral avec ses budgets de 100 millions et ses petits salaires de \$1.50 à \$2.00 par jour, n'a-t-il pas trouvé le tour de libérer les municipalités du paiement de 33 1/3% qu'elles étaient obligées de payer pour les aliénés? Aujourd'hui, les municipalités sont complètement libérées de cette lourde charge. Evidemment, il s'agit encore là d'une oeuvre salvatrice de l'Union Nationale.

Mais pourquoi donc le parti libéral, avec ses budgets de 100 millions, n'a-t-il pas trouvé le tour de travailler au dépistage et aux injections contre les maladies contagieuses? Pour les libéraux, c'était trop de trouble et ça coûtait trop cher. Pourtant, aujourd'hui, ça se fait sous l'Union Nationale et tout le monde sait quels grands bienfaits ça apporte à tout le monde, mais surtout à nos familles nombreuses du Québec.

Mais comment se fait-il donc que le parti libéral, avec ses budgets de 100 millions et ses petits salaires de \$1.50 à \$2.00 par jour, ne voulait pas contribuer à la construction de nouveaux hôpitaux, sanatoriums ou asiles d'aliénés? Pourtant, l'Union Nationale, avec ses budgets équivalant à ceux des libéraux, trouve les moyens de faire tout cela. C'est par dizaines, à chaque année, que nous les voyons s'élever ici et là dans la Province et tout cela, grâce à l'aide considérable accordée par l'Union Nationale, quand ce n'est pas construit à 100% par le gouvernement. Tous ceux qui sont de bonne foi et veulent s'ouvrir les yeux peuvent voir tout cela. Hôpitaux, Sanatoriums, Asiles d'aliénés et que sais-je encore!

De nos jours, le Gouvernement de l'Union Nationale accorde une allocation aux personnes de 65 à 70 ans qui sont dans le besoin. Le gouvernement de l'Union Nationale accorde aussi une allocation à nos pauvres aveugles. Il accorde encore et à 100%, une allocation à nos braves familles de colons dont le père a le malheur d'être frappé temporairement par la maladie.

Le gouvernement de l'Union Nationale accorde aussi à 100%, une allocation à nos braves mères nécessiteuses dont le mari est décédé ou totalement invalide pour une période d'au moins douze mois. Et que font, pendant ce temps-là, les derniers vestiges de l'ancien régime du Parti libéral provincial? Ils crient que nous faisons de la politique et que nous devrions payer davantage. D'abord, en ce qui concerne la politique, quels que soient les libéraux, je les défie de me prouver un seul cas de partisannerie politique, dans toute la province de Québec. Quant au montant payé, évidemment, s'il était plus élevé, ça ne ferait pas tort dans bien des cas mais je répète encore une fois, j'aime mieux un homme qui donne \$10.00 qu'un homme qui promet de donner \$15.00 et ne donne jamais rien.

Je vous ai dit ce qui se passe dans ce domaine, sous le Gouvernement de l'Union Nationale. Si vous le voulez, mes chers amis, nous allons maintenant analyser brièvement ce qui se passait du temps de ces grands parleurs, les Libéraux.

D'abord, tout le monde se souvient que, vers 1926, le gouvernement fédéral avait passé une loi pour venir en aide aux vieux et aux vieilles du Canada, à la condition que chaque province veuille bien payer sa part et administrer l'affaire. Or, pendant 9 ans, le parti libéral du Québec a refusé carrément

de venir en aide à nos vieux et à nos vieilles, en leur accordant une allocation de vieillesse; ça été la même chose pour nos pauvres aveugles, toujours en prétendant que les affaires étaient assez prospères sans cela et que c'étaient les enfants qui devaient subvenir aux besoins de leurs parents mais surtout parce que les libéraux prétendaient que ça allait gaspiller les vieux en les faisant aider par le gouvernement.

La véritable raison, c'était parce que ça en avait trop pris sur leur budget de 100 millions pour satisfaire les amis du régime libéral. Tout le monde s'en rappelle et je n'ai pas besoin d'insister davantage.

Que dire maintenant des allocations aux colons et aux mères nécessiteuses. Il ne pouvait pas en être question du temps des libéraux. Voyez-vous cela, chers amis, ce grand scandale que d'aider à nos pauvres colons et à nos pauvres mères nécessiteuses dans le malheur.

Et quand je les entends aujourd'hui, de mon siège de député, réclamer davantage, et nous dire que s'ils reprenaient le pouvoir, ils donneraient plus que cela. Mais pourquoi donc, lorsque les libéraux ont repris le pouvoir en 1939, se sont-ils empressés de réduire les allocations de nos vieux et de nos vieilles, de nos aveugles et de nos mères nécessiteuses?

Sous le régime de l'Union Nationale, les allocations étaient de \$30. par mois et en reprenant le pouvoir en 1939, le régime libéral s'est empressé de réduire ces allocations à \$20. par mois, quand il ne les annulait pas complètement. C'est ça que ça vaut les déclarations de ces grands parleurs et de ces petits faiseurs.

Malgré que je m'aperçoive que le temps s'écoule rapidement, je me dois quand même de traiter un peu avec vous de l'importante question ouvrière.

D'abord, toutes les personnes de bonne foi savent que malgré les appels démagogiques lancés par le parti libéral du Québec, c'est encore sous le gouvernement de l'Union Nationale que les ouvriers de notre province sont les mieux traités.

Mais qui donc, Monsieur le Président, a donné le premier chèque d'allocation aux vieux et aux vieilles du Québec, si ce n'est le gouvernement de l'Union Nationale.

Le gouvernement de l'Union Nationale a pris le pouvoir en 1936 et seulement dans les trois derniers mois de l'année 1936, une somme de \$152,755.76 a été payée en pension à 7,094 vieux et vieilles chez nous, qui comme tout le monde le sait, étaient en grande partie des anciens cultivateurs ou des anciens ouvriers.

Le gouvernement de l'Union Nationale a aussi accordé une allocation à nos pauvres aveugles. Cette loi est entrée en vigueur le 1er octobre 1937 et durant seulement les trois derniers mois de l'année 1937, 201 aveugles ont reçu une somme de \$2,773.71 d'allocation.

Qui donc a accordé une allocation à nos pauvres mères nécessiteuses? Toujours le gouvernement de l'Union Nationale.

Qui donc dépense des millions et des millions à chaque année pour aider nos classes ouvrières à se construire des maisons et par le fait même, à devenir propriétaires? Encore le gouvernement de l'Union Nationale.

Dans le temps des régimes libéraux, il n'était nullement question de tout cela. Mais je vous le demande, mes chers amis, que faisait-il donc le parti libéral avec ses budgets de 100 millions et ses petits salaires de \$1.50 à \$2.00 par jour? Dans ce temps-là, ce n'était pas important la classe ouvrière. Il fallait bien prendre soin des amis de ce cher régime et il ne restait rien pour les ouvriers.

Qui donc a donné à l'ouvrier accidenté le droit de choisir lui-même son médecin? Encore le gouvernement de l'Union Nationale parce que les libéraux avaient toujours été contre.

Qui donc a accordé à l'ouvrier la reconnaissance légale au droit à l'Union? Encore l'Union Nationale.

Qui a passé la loi accordant à l'ouvrier des vacances payées? Toujours l'Union Nationale.

Qui a accordé à nos bûcherons et à nos flotteurs de bois un salaire raisonnable? Tout le monde sait que du temps du régime libéral, les ouvriers de la forêt coupaient du bois à \$1.00 la corde quand ce n'était pas moins. Nos flotteurs de bois recevaient des salaires dérisoires et les libéraux du temps

faisaient la sourde oreille. Cela a pris l'Union Nationale pour mettre de l'ordre dans ce domaine comme d'ailleurs dans bien d'autres. Oh! je ne dis pas que nos bûcherons ne pourraient pas recevoir encore davantage mais ce que je dis et ce que j'affirme, c'est que de nos jours c'est au moins dix fois mieux que dans le temps des régimes libéraux.

Et que dire maintenant des campements forestiers. Du temps des libéraux les compagnies et les entrepreneurs forestiers avaient la permission de loger leurs chevaux mieux que les hommes.

Ah! n'ayez crainte, Messieurs les Libéraux ne vous parlez pas de tout cela et ils ne vous disent pas qu'il a fallu l'intervention du gouvernement de l'Union Nationale pour y mettre de l'ordre. Aujourd'hui, Dieu merci, sous l'Union Nationale les hommes en forêt sont mieux logés que les chevaux et vous savez ce qui arrive aux compagnies et aux entrepreneurs qui ne veulent pas se conformer à la loi.

En un mot, les bûcherons sous l'Union Nationale, sont traités comme du monde et non pas comme des animaux, comme ils l'étaient du temps du parti libéral. Pas surprenant, monsieur le Président, que les libéraux n'aient pas cela lorsque nous rappelons toutes ces choses.

C'est encore le gouvernement de l'Union Nationale qui, en 1937, a adopté la loi du salaire raisonnable. Avant l'adoption de cette loi, il n'existait, dans les Statuts de la Province de Québec, aucune protection pour le petit salarié, l'ouvrier ordinaire et le travailleur moyen.

Tout le monde se rappelle que l'enquête Stevens a révélé en 1935, des conditions de travail épouvantables dans le Québec. Parce qu'il n'existait pas, à cette époque, de salaire minimum pour les hommes. Des pères de famille, ouvriers d'expérience, gagnaient 5 sous l'heure dans le vêtement, 10 sous l'heure dans le textile et 11 sous l'heure dans la chaussure; et tout le monde se rappelle encore que l'enquête Stevens a révélé en plus que pour ajouter l'insulte à la misère, on inscrivait sur l'enveloppe de paye d'ouvriers gagnant 10 sous de l'heure : "Messieurs les ouvriers, pensez au lendemain. Divisez vos payes en deux; prenez-en une partie pour vivre et mettez le reste de côté."

C'est ce qui se passait dans le temps du régime libéral; et ce sont ces mêmes gens qui, aujourd'hui, font toutes sortes de déclarations socialisantes pour ne pas dire davantage, dans le but de soulever les ouvriers contre le gouvernement de l'Union Nationale qui a fait et qui fait encore au moins dix fois plus que le régime libéral n'a jamais fait, en faveur de la classe ouvrière.

S'il m'était permis de vous donner un conseil, Messieurs les Libéraux, je vous dirais : Cessez cette tactique car les ouvriers ne sont pas aussi imbéciles que vous le croyez et ils sauront bien, en temps et lieu, reconnaître que c'est encore du gouvernement de l'Union Nationale, qu'ils peuvent attendre davantage.

Je pourrais vous citer une infinité d'autres lois passées et adoptées par notre gouvernement dans le but d'aider l'ouvrier, mais le temps me manque. Qu'il me soit permis cependant, en dernier lieu, d'ajouter qu'au cours de la présente session, la loi des Accidents du Travail a été amendée de façon à donner une meilleure compensation à tous les ouvriers accidentés et cette loi va jusqu'à accorder la rétroactivité à la veuve et à l'orphelin. De cette façon, 1736 veuves dont le mari est décédé antérieurement, recevront \$10. de plus par mois, 2663 orphelins recevront eux aussi \$10. par mois de plus qu'aujourd'hui. En un mot, toute la loi est transformée de façon à donner plus d'avantages à nos pauvres accidentés.

Bref, le gouvernement de l'Union Nationale, je l'ai dit déjà, fait dix fois plus pour l'ouvrier que le régime libéral n'a jamais fait.

Il est une autre question qui me tient bien à coeur et au sujet de laquelle je voudrais au moins vous entretenir pendant quelques instants; c'est celle de l'éducation.

De nos jours, tout le monde le sait, le gouvernement de l'Union Nationale fait tout son possible pour favoriser l'Education, sous toutes ses formes. D'abord par la reconstruction de nos écoles de rangs qui sont si nécessaires; par

(suite à la page 6)

Ste-Marie mène par 2 à 0

Le Ste-Marie a pris les devants sur La Guadeloupe par deux victoires contre aucune défaite, quand il a triomphé de ce dernier par 10 à 5, mardi soir à St-Joseph. Le pointage ne dit pas exactement ce qu'a été la rencontre, car après un premier engagement plus ou moins lamentable, La Guadeloupe s'est lancée résolument à l'attaque et eut l'avantage du jeu au cours des deux dernières périodes qui se sont déroulées très rapidement.

Les vainqueurs ont été plutôt chanceux dans la première session, sur trois de leurs quatre points. Au cours du 2e engagement, La Guadeloupe fut malchanceux autour des filets de Dawson, pour qui tout semblait marcher sur les roulettes. Par contre, le Ste-Marie, même s'il fut continuellement dans sa zone pour à peu près les deux tiers de la période, il réussit à s'échapper pour aller prendre en défaut un Lebrun laissé sans protection. La même chose se répéta dans la dernière reprise. La Guadeloupe donna beaucoup de travail à Dawson qui fut très solide, mais l'unique Jack Armstrong réussit à se sauver encore pour se rendre devant Lebrun et le déjouer à deux reprises.

Jack Armstrong fut l'étoile offensive des siens, il se blessa en comptant son dernier but, quand il alla s'écraser dans les planches à l'arrière des buts de Lebrun. Il compta cinq des dix buts de son équipe, en plus d'obtenir une aide sur un autre. Pour les perdants, Bernard Guay fut la grande étoile en participant à tous les points de son équipe. Il compta probablement le plus beau point de la partie dans la 3e période, quand il traversa tout un fouillis de joueurs pour éviter le dernier avec une habile feinte et ne donner par la suite aucune chance à Dawson. Ses deux compagnons de ligne, Samson et Fecteau le secondèrent très bien en faisant de l'excellent travail dans la zone adverse. André Gravel dut se faire retirer avant la fin de la rencontre.

Sommaire :

1ère période:	
Ste-Marie: Gravel,	3.30
Ste-Marie: J. Armstrong	14.35
Guadeloupe: Samson,	
(Guay, Fecteau)	16.15
Ste-Marie: Boulet	16.50
Ste-Marie: J. Armstrong,	
(M. Poulin)	18.58
Punitions: J. Armstrong,	6.40;
Pouliot,	11.15.
2e période:	
Ste-Marie: J. Armstrong,	
(Pelletier, Raymond)	5.25
Ste-Marie: G. Armstrong,	

(M. Poulin)	8.55
Guadeloupe: Fecteau,	
(Samson, Guay)	16.00
Ste-Marie: R. Roy, (Che-	
valier, J. Armstrong)	16.44
Guadeloupe: Drouin,	
(Guay, Samson)	19.50
Punitions: Pelletier, Chevalier,	
Argouin.	
3e période:	
Guadeloupe: Guay,	
(Turcotte)	1.55
Ste-Marie: J. Armstrong,	
(Raymond, M. Poulin)	6.54
Ste-Marie: J. Armstrong,	
(M. Poulin)	9.55
Ste-Marie: R. Roy,	
(M. Poulin)	16.02
Guadeloupe Samson,	
(Guay, Fecteau)	16.26
Punitions: M. Poulin, Doyon.	
Arbitres: Leduc et Langevin.	

DANS LA LIGUE...

(suite de la page 9)

le Manoir attaquer par la suite à son tour et c'est là que le jeune Bouchard fit preuve de beaucoup de courage en mettant tout en oeuvre pour arrêter les élans des adversaires. Il réussit même le point gagnant de son équipe. Pour plus de sûreté, André Drouin compta un 6e point. Cette victoire de l'Assomption leur redonnait des espoirs tandis que cette défaite du Manoir réduisait leurs chances de prendre part aux éliminatoires.

Le Manoir Chaudière vainqueur

Jouant sa dernière partie de la cédule régulière, le Manoir Chaudière a conservé des chances de participer aux éliminatoires du circuit Gilbert en disposant de l'Ecole Supérieure de St-Georges par 4 à 2 dans une intéressante partie qui vit le vainqueur prendre les devants par 2 à 0 mais les vaincus réussirent à égaliser dans le 2e session pour finalement perdre dans le dernier engagement. Par cette victoire, le Manoir est monté seul en 3e position, un point en avant du Dodge et du Collège l'Assomption. Mais par contre il reste au premier deux parties à jouer et une au dernier club. Comme le Dodge et l'Assomption se sont rencontrés mercredi soir, le résultat de cette partie a pu régler définitivement le classement de la ligue.

L'Ecole Supérieure au 1er rang

Remportant leur 6e victoire aux dépens des Vétérans, l'Ecole Supérieure de St-Georges s'est assuré de terminer au premier rang de la ligue locale pour la saison 1954-55. Jouant contre une équipe privée de quelques joueurs, les vainqueurs ont fait preuve de beaucoup de rapidité et d'ensemble pour prendre une avance de 3 à 1 dans le premier engagement pour triompher au compte de 5 à 1. Les Vétérans ouvrirent le pointage quand R. Pelchat compta avec l'aide de V. Bégin mais les vainqueurs ne furent pas lents à repliquer et la ligne formée de L. Bureau, M. Morin et B. Lessard comptèrent deux points et à la fin de cette période alors qu'Henri Veilleux ajoutait un 3e point. Les deux équipes ne réussirent pas à compter dans la 2e session, les gardiens de buts B. Caron et Roger Labrie faisant de l'excellent travail. Au dernier engagement, les Vétérans tentèrent de reprendre le terrain perdu mais les collégiens montrant plus de rapidité ajoutèrent deux autres points par l'entremise de Marc Morin. L'arrière-garde des vainqueurs formée de C. Morin, Henri Veilleux et Martin Rodrigue fut très solide et Blaise Caron fit preuve de beaucoup de sang froid pour voler des buts quasi sûrs aux perdants. Le Doc Labrie fit belle figure dans sa cage même s'il en était à sa première partie de la saison et il ne fut certes pas responsable de la défaite de son équipe.

CARNET MONDAIN

—Mme Yvon Gilbert, de St-Gédéon, était de passage dans notre ville lundi dernier.

—M. Georges Grenier est actuellement à St-Prospère où il demeurera quelques semaines par affaires.

SAINT-LUDGER

Cercle des Fermières

Chez les Dames Fermières, avait lieu récemment, l'assemblée mensuelle.

Plusieurs fermières avaient tenu à y assister et le programme était particulièrement attrayant. On débuta par un mot de la Présidente, Mme Léo Fecteau; puis M. l'aumônier nous donna sa bénédiction.

Suivit ensuite une élection,

VENDEUR DEMANDE

Manufacturier possède ouverture d'emploi pour jeune voyageur alerte et bilingue, 23 à 30 ans. Région de la Beauce. Doit posséder une bonne automobile. Salaire avantageux et chance d'avancement. Expérience antérieure un avantage, mais pas essentielle. L'applicant doit avoir une plaisante personnalité et bonne apparence. Quelques années d'études avancées et aptitudes pour vente.

Pour entrevue, écrire à M. J. H. BILODEAU, Hôtel National, St-Georges, Beauce

Rock City Tobacco Co.

4552, AVE DU PARC

MONTREAL

pour remplacer Mme Rosaire Lapierre, qui vient de démissionner, et est remplacée par Mme Josaphat Faucher comme vice-présidente du Cercle.

M. le Président général de l'U.C.C. et M. l'aumônier du Cercle, ainsi que les membres de l'exécutif de l'U.C.C., étaient présents.

AUX QUILLES

LIGUE COMMERCIALE "MIXTE" lundi soir 7.30 hres

	PJ	PG	PP	Total	Pts
Banque Canadienne Nationale	9	6	3	5016	9
C.K.R.B.	9	5	4	4784	6
Restaurant du Coin	9	4	5	4916	5
Boulangerie St-Georges	9	3	6	4732	4
Plus haut simple chez les dames: Colette Rodrigue					143
Plus haut simple chez les hommes: Paul-Emile Labbé					184
Plus haut triple chez les dames: Colette Rodrigue					362
Plus haut triple chez les hommes: Georges Carignan					423

Le dollar offert par la Boulangerie St-Georges pour le plus haut simple chez les dames de son équipe a été gagné par Dor. Rodrigue

LIGUE DES AFFAIRES "MIXTE" mardi soir 7.30 hres

	PJ	PG	PP	Total	Pts
Dionne Spinning Mills	33	25	8	16540	33
Placement	33	19	14	16226	28
Coke	33	10	23	15590	14
Marc Mon Tailleur	33	11	22	15646	13
Plus haut simple chez les dames: Mme Fernand Fecteau					147
Plus haut simple chez les hommes: Laurent St-Pierre					166
Plus haut triple chez les dames: Mme Fernand Fecteau					375
Plus haut triple chez les hommes: Laurent St-Pierre					444

LIGUE "LES LOUTRES" mardi soir 9 hres

	PJ	PG	PP	Total	Pts
S & F Clothing	36	22	14	17817	31
St. George Shoe	36	14	22	17443	17
Plus haut simple chez les dames: Lauriane Drouin					117
Plus haut simple chez les hommes: Laurent St-Pierre					159
Plus haut triple chez les hommes: Laurent St-Pierre					347
Plus haut triple chez les dames: Lauriane Drouin					278

La banque à votre gré...



La banque d'aujourd'hui est un endroit clair et agréable où le service est à la fois efficace et amical



Le public va à la banque pour diverses raisons: déposer de l'argent, en emprunter, acheter des chèques de voyage...



Le gérant tient sa porte ouverte: son expérience, ses connaissances et son jugement vous seront utiles

De nos jours, les gens passent tout naturellement à la banque, comme ils entrent au magasin du coin. Cela fait partie des habitudes de la vie quotidienne. Les 4,000 succursales des banques à charte du Canada mettent à la disposition de la nation un service bancaire complet,—service personnel amical et adapté à la situation du pays en même temps qu'aux besoins courants de millions de clients.

LES BANQUES DESSERVANT VOTRE VOISINAGE

LOCATION DE MACHINERIES

PELLES
MECANIQUES
BULL-DOZERS
NIVELEUSES
COMPRESSEURS

à l'HEURE

ou au
CONTRAT

EXCAVATIONS
DE TOUTES
SORTES

KENNEBEC
CONSTRUCTION
L.T.E.E.

TÉL. 402

ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS

SPORT

Tél. 400
MARC Roberge
Mon Tailleur
1ère Avenue Ville St-Georges

LE TOURNOI COMRIE REMPORTE UN VIF SUCCES

Ce fameux tournoi d'un jour qui mettait aux prises cette année quinze équipes différentes, a remporté un succès sans précédent. Les nombreux amateurs qui se sont rendus à la patinoire du Centre Récréatif dimanche le 23 janvier, en ont eu pour plus que leur argent à voir ces équipes toutes déterminées, les unes plus que les autres, à se rendre le plus loin possible dans cette compétition afin de rem-

porter le trophée tant convoité.

Dans l'après-midi se sont déroulées les préliminaires et le résultat de ces rencontres donnait un gage assuré que la soirée serait des mieux réussies. Ces premières rencontres donnèrent lieu à toute une gamme d'émotions pour les amateurs présents, puisque l'on vit un lancer de punition contre une équipe qui avait une avance de seulement un à zéro, mais heureusement pour cette dernière, le joueur rata sa chance. Dans une autre rencontre, une punition, deux secondes avant la fin du dix minutes réglementaires, coûta la victoire à l'équipe de St-Benoît.

Dans une autre rencontre, le Manoir Chaudière dut faire appel à toutes ses ressources pour triompher du St-Ludger qui alignait certainement un des meilleurs gardiens de buts, sinon le meilleur du tournoi. Ce dernier sauva son équipe de la défaite à au moins six ou sept reprises, alors qu'il dut faire de brillants arrêts contre des joueurs seuls avec lui. Une autre équipe lutant désespérément, vit un lancer ricocher sur un de ses joueurs et pénétrer dans le filet, pour lui enlever tout espoir de gagner. Deux équipes ne s'étant pas présentées, leurs adversaires furent déclarés vainqueurs.

Dans la soirée, sauf la rencontre entre l'Ecole Supérieure et le St-Evariste, toutes les autres tirent la foule en haleine (suite à la page 13)

HOCKEY JUNIOR

Les "Oiseaux-Bleus" de St-Gédéon, sont venus infliger une défaite de 4-2 au As de l'Ecole Supérieure à St-Georges, samedi dernier, dans l'après-midi.

Roméo Mercier gardait les buts pour les visiteurs, tandis que Jean-Luc Bureau protégeait la cage des As. Les arbitres, Claude Morin et Normand Quirion, infligèrent des punitions à A. Lachance et Claude Vermette des Oiseaux, ainsi qu'à Gilles Bourque de l'Ecole Supérieure.

Voici le sommaire de cette intéressante rencontre:

1ère période:

Aucun point.

2e période:

Oiseaux-Bleus: A. Cliche.
As: Jacques Busque.

3e période:

Oiseaux-Bleus: Apolo Lachance.
Oiseaux-Bleus: André Quirion.
Oiseaux-Bleus: P.-E. Quirion.
As: André Pagé.

SPORTMAN



• M. Thomas Comrie au moment où il remettait au club vainqueur le magnifique trophée emblème du championnat au tournoi d'un jour.



Sur la Scène
Sportive

par

CLAUDE POULIN

La dernière fin de semaine fut certes, la plus active que nous ayons eue à St-Georges, depuis quelques mois. Nous avons eu la visite de milliers d'amateurs de hockey de toute la région qui sont venus de très loin pour assister au Tournoi d'un Jour, disputé chaque année à St-Georges.

Les honneurs sont allées cette saison, au Tring-Jonction, qui a difficilement vaincu en finale, l'Ecole Supérieure St-Georges, dirigée par Claude Morin et Henri Veilleux. Ils ont aussi défait successivement le Manoir Chaudière, le Courcelles (champions 1954) et le St-Victor. Les nouveaux champions méritent des félicitations pour leur succès, mais il ne faut pas oublier ceux qui ont eu à leur faire face, car c'était un adversaire presque invincible en dix minutes de jeux. Tring-Jonction est donc le sixième club ayant eu le bonheur de posséder le trophée Comrie. Des six clubs ayant été couronnés champions, seuls les St-Evariste, Courcelles et bien entendu le Tring-Jonction étaient encore présents en 1955. Cependant, bon nombre de joueurs qui gagnèrent en 1950, sous les couleurs du Morency, jouaient cette année pour le Manoir Chaudière, tandis que l'Ecole Supérieure de St-Georges aligna quelques joueurs qui gagnèrent le trophée Comrie en 1951, lorsqu'ils jouaient pour la J.O.C. de St-Georges.

Nous avons ramassé ici et là les impressions de spectateurs, joueurs et gérants d'équipes sur le tournoi Comrie; à part quelques petites critiques (constructives d'ailleurs), tous sont satisfaits de la marche du Tournoi et sont toujours heureux d'y revenir à chaque année, avec un enthousiasme nouveau.

Quelques-uns des 14 clubs qui se sont présentés au Tournoi Comrie, disputé à St-Georges, iront tenter leur chance à un tournoi semblable qui sera joué à Lac Mégantic, dans quelques semaines. Comme on s'en rappelle, le Manoir Chaudière de St-Georges, s'était emparé des honneurs l'an dernier, contre le Courcelles qui lui, détenait le championnat du Tournoi Comrie. C'était, bien entendu, une pure coïncidence et il se pourrait fort bien que le Courcelles prenne sa revanche cette année; tout de même, il aura fort à faire, car le Manoir Chaudière aligne des joueurs rapides et surtout de gros travailleurs sur la glace, ce qui compte beaucoup aujourd'hui. Puisque nous sommes à donner nos impressions du Manoir Chaudière (le club de hockey, bien entendu), nous devons féliciter ceux qui fournissent le plus gros des efforts, c'est-à-dire la finance: MM. Fortunat Fortier et Victor Loubier, qui sont tous deux de bons sportsmen, mettent au service des joueurs de hockey leur argent, leur hôtel et même leur automobile pour les voyages au dehors de St-Georges. Un autre qui, depuis quelque temps, a su mettre de l'entrain au sein de l'équipe, est le coach du Manoir Chaudière, Clermont Bolduc. Il y va avec tellement de coeur, que ses joueurs ne peuvent faire autrement que de l'imiter.

Le détail est maintenant commencé dans la ligue de hockey de Beauce, et d'ici quelques jours, la ligue Locale fera de même. Pour le moment, la lutte se fait dans le circuit Gilbert, à savoir qui du Manoir Chaudière, Collège Assomption et Dodge, ne fera pas partie, ou fera partie des semi-finales. On peut s'attendre à toutes sortes de sensations lors des semi-finales entre ces clubs qui cherchent à posséder le trophée, dont de M. Louis-Philippe Paquet. Seuls les Vétérans et l'Ecole Supérieure St-Georges sont assurés pour le moment de détailler.

Dame température est très clémente de ce temps-ci. Depuis quelques semaines, nous allons de surprises en surprises; le beau temps est à la vogue! Chose rare en 1954.

Tous s'en donnent à coeur joie; les patineurs se rendent régulièrement sur les patinoires du Centre Récréatif, du Parc Bel-Air, du Collège l'Assomption et de l'Ecole Supérieure; les skieurs dévalent les pentes de la Famine, de la Pozer; plusieurs font du toboggan, autant d'un côté de la rivière que de l'autre. Nous avons pourtant remarqué que les raquetteurs sont pourtant très rares; c'est un beau sport qui est bon pour la santé. Peut-être reviendra-t-il à la vogue à St-Georges, quand plusieurs se seront rendus au Carnaval de Québec et qu'ils verront les nombreux adeptes de la raquette de la vieille capitale.

Dans la ligue locale

L'Assomption évite l'élimination

Jouant le tout pour le tout, le Collège Assomption a évité l'élimination en disposant du Manoir Chaudière au compte de 6 à 4. Inspiré par la brillante tenue du jeune Réjean Bouchard qui a joué une partie colossale à la li-

gne bleue de son équipe, le Collège Assomption s'est rallié pour trois points dans le dernier engagement pour s'assurer finalement la victoire et conserver des chances de prendre part aux éliminatoires de fin de saison. Gaëtan Dallaire a joué également une bonne partie pour les collégiens. L'Assomption a pris les devants par 2 à 0 mais le Manoir s'est rallié pour égaliser le pointage avant la fin de cet engagement. A nouveau dans la 2e reprise, il prit l'avance mais le Manoir revint de l'arrière pour compter deux fois et prendre à son tour les devants. La dernière reprise fut une des meilleures que l'on ait vue depuis le début de la saison. L'Assomption lutta avec ardeur pour reprendre le terrain vit ses efforts couronnés de succès et reprit le devant dans cette rencontre pour voir (suite à la page 8)

LE MANOIR TRIOMPHE 10 À 2

Luttant désespérément pour se classer pour les éliminatoires de la ligue Locale, le Manoir Chaudière, inspiré par la brillante tenue des joueurs Roger Therrien et Richard Roy, qui ont compté respectivement quatre et trois francs buts, a défait le Dodge par 10 à 2. Ce dernier s'est sûrement ressenti d'une punition de mauvaise conduite imposée à son brillant joueur de défense Patrick Paquet, qui n'a pas pris une sentence que lui a imposée un arbitre en vertu du nouveau règlement qui défend de se coucher sur la surface glacée pour arrêter un joueur. Étant privé de ce joueur pour douze minutes, le Dodge n'a pu tenir le coup contre un adversaire déterminé à gagner à tout prix. Cette victoire a fait passer le Manoir un point en avant du Collège Assomption. Au cours de cette rencontre, quelques commencements d'escarmouches eurent lieu, mais les arbitres surent garder le contrôle en imposant des punitions aux bellégerants.

LES SIX JOUEURS LES PLUS PUNIS

Noms	Minutes
Bernier Fortin, Col. Ass	43
Charles Vachon, Vétérans	19
Rosaire Morin, Manoir	18
J.-H. Poulin, Dodge	17
C. Rhéaume, Dodge	16
Marc Morin, E.S.S.G.	16

MOYENNE DES GARDIENS DE BUTS AU 21 JANVIER

Manoir, Ronald Roy	4.17
E.S.S.G., Blaise Caron	4.44
Dodge, Renaud Morissette	4.66
Vétérans, Roger Labrie	5.00
Col. Ass., L.-M. Dechènes	6.00

LES HUIT PREMIERS COMPTEURS DE LA LIGUE LOCALE

Noms	B.	A.	Pts
Marc Morin	11	3	14
Jacques Beaudoin	10	2	12
Robert Veilleux	8	4	12
Roger Therrien	7	5	12
Bertrand Lessard	5	6	11
Gaëtan Laflamme	6	4	10
Charles Vachon	7	3	10
Russell Pouliot	7	6	10

UN TOURNOI CAPTIVANT



• La photographie ci-dessus donne une idée du grand nombre d'amateurs qui assistèrent au tournoi Comrie dimanche dernier à St-Georges. La pose fut prise pendant un jeu captivant autour d'un gardien de buts.

Classement des équipes

Au 25 janvier inclusivement

	P.J.	G.	P.	N.	P.P.	P.C.	Pts
Ecole Sup. St-Georges	8	6	2	0	45	35	12
Vétérans	7	4	3	0	41	35	8
Manoir	8	3	5	0	31	31	6
Dodge	6	2	3	1	25	28	5
Col. Assomption	7	2	4	1	32	42	5

ST-JEAN DE LA LANDE

VA-ET-VIENT :

Mlle Céline Rodrigue, de St-Georges a visité M. et Mme G. Hervé Roy, M. et Mme Odilon Rodrigue, M. et Mme Louis Rodrigue.

—M. et Mme Olivier Quirion, de St-eGorges chez M. Olivier Quirion de St-Jean.

—M. et Mme Hervé Cloutier se sont rendus en Ontario visiter leur fils Jean-Luc, blessé dans les chantiers. Il reçut un arbre sur la tête et souffre d'une fracture du crâne. Hospitalisé dans un hôpital de Toronto, sa blessure est grave.

—M. et Mme Lionel Thibaudau ont reçu la visite de M. et

Mme Maurice Moisan ainsi que leurs enfants Gilles, Jean-Yves, Jacquot et Normand, de Québec. M. et Mme Wellie Morin, M. et Mme Alfred Thibaudeau, M. et Mme Antoine Thibaudeau, M. et Mme Aristide Thibaudeau, de St-Georges leur rendaient aussi visite.

SAINT-GEDEON

ELU MAIRE :

M. Gédéon Moisan, marchand général, a été élu maire pour un second terme.

Il a chaleureusement remercié les personnes qui ont su l'appuyer le jour de la votation et qui ont prêté leur concours d'une manière ou d'une autre au résultat en

sa faveur.

Deux conseillers ont aussi été élus : MM. Alexandre Quirion et Raoul Busque.

Les autres, dont les noms suivent ont été réélus par acclamation : MM. Philias Lachance, Henry Bourque, Roger Poulin et Lucien Breton.

PARTIE DE CARTES :

Une partie de cartes eut lieu, mercredi dernier, à la Salle Paroissiale. Les recettes servaient à défrayer le coût qu'occasionne l'achat de nouveaux costumes pour nos joueurs de hockey. Les paroissiens ont généreusement répondu à l'appel des jeunes en se rendant nombreux à cette intéressante soirée.

RECEPTION DE L'ENFANT-JESUS :

Dimanche, le 23 janvier, une émouvante cérémonie eut lieu en l'église paroissiale sous l'initiative des Rév. Soeurs du Couvent et de M. l'abbé L. Pageau, vicaire.

Pour la première fois dans l'histoire de St-Gédéon, l'Enfant-Jésus recevait les enfants, d'une manière officielle. La cérémonie débuta par la procession, autour de l'église, d'une centaine de petits enfants avec gerbes de fleurs, d'une douzaine de mignons anges, accompagnant la Vierge Marie tenant son petit Jésus dans ses bras.

De magnifiques petits sermons furent prononcés par des jeunes avec un réel succès, tandis qu'à

Hommes et femmes! Vieux à 40, 50, 60!

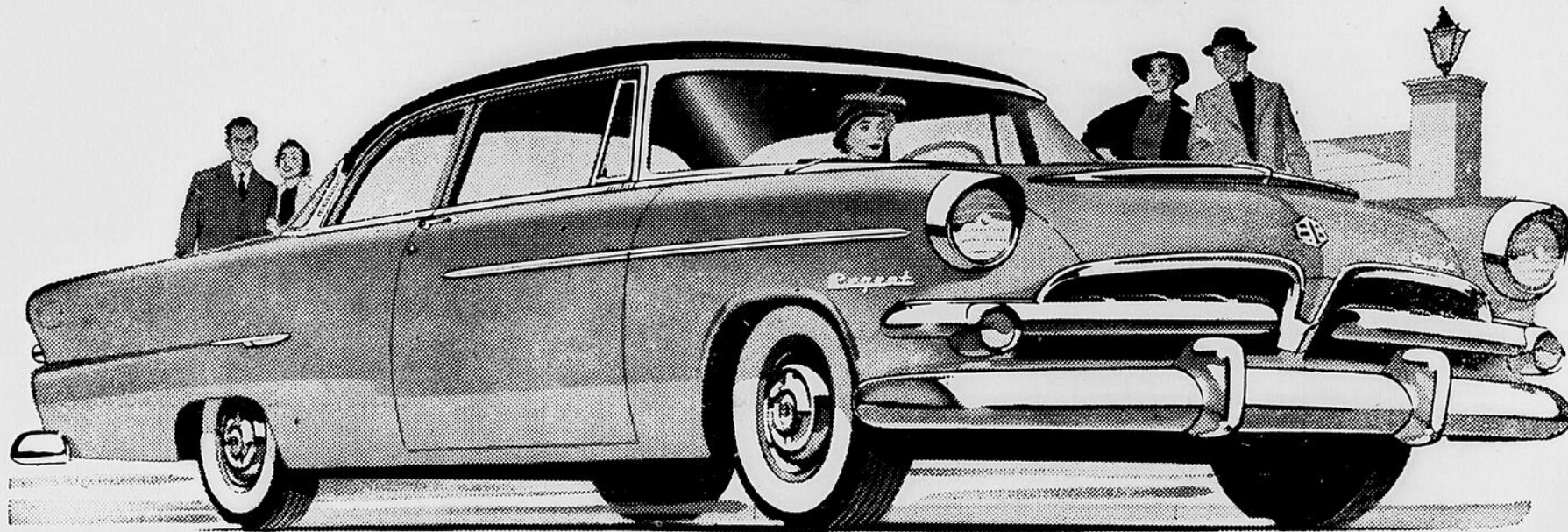
Vous désirez de l'entrain?

Voulez-vous vous sentir plus jeunes? Des milliers s'étonnent jusqu'à quel point Ostrex les a ragail-lardis. Si vous sentez vieux après 40, parce que votre corps manque de fer. Le format de présentation ne coûte que 60 cents. Pour un renouveau d'entrain, de vigueur et de jeunesse, essayez les comprimés toniques Ostrex dès aujourd'hui. Toutes pharmacies.

l'orgue, on chantait de gais refrains, chacun est allé à la crèche embrasser son petit Jésus, lui offrir leurs petites économies en lui demandant de bénir papa, maman... et tous ceux qu'on aime" et d'autres faveurs de choix.

De Terre-Neuve à la Colombie-Britannique, le Canada applaudit cette avantageuse grosse voiture!

La ligne d'une grosse voiture... les dimensions d'une grosse voiture voilà pourquoi la **DODGE 1955** entièrement nouvelle est la voiture la plus avantageuse à prix populaire!



à l'avant-garde par son STYLE!

Ces longues lignes surbaissées ont LE CACHET de HAUTE MODE d'une voiture de luxe. Le nouveau pare-brise panoramique est le dernier cri du style enveloppant! La vitre suit la ligne du carénage en haut comme en bas.

La Dodge a un capot long et gracieux et une grille de radiateur massive, qui soulignent son aspect de grosse voiture.

Remarquez comme les barres centrales de la grille se fondent harmonieusement aux garde-boue.

par ses DIMENSIONS!

La VOITURE LA PLUS LONGUE, à prix populaire... ALLONGÉE de plus D'UN PIED!

La Dodge a presque 208" de long; elle a une longueur hors tout dépassant celle de nombre de voitures qui coûtent des centaines de dollars de plus.

Plus spacieuse que jamais! Carrosserie plus longue, offrant plus d'espace aux jambes... banquettes plus larges!

par ses CARACTÉRISTIQUES!

Cette année Dodge ne coûte pas plus que les voitures les meilleur marché... tout en vous offrant plus que jamais les caractéristiques d'une grosse voiture, au point de vue des dimensions de la ligne et du rendement.

La Dodge ROULE COMME UNE GROSSE VOITURE! Elle est magnifiquement construite, avec un châssis plus robuste... des ressorts arrière plus larges... des amortisseurs Oriflow... des roues à jantes de sûreté... des pneus sans chambre à air. Et nombre d'autres caractéristiques de qualité!

Les moteurs les plus sensationnels de l'année!
Le nouveau V-8, deux nouveaux et puissants 6

Vous avez le choix du nouveau moteur Hy-Fire V-8 de 157 CV ou de deux puissants 6—le PowerFlow de 115 CV ou le PowerFlow Special de 125 CV. La transmission automatique Power-Flite est facultative, moyennant léger supplément, avec le Hy-Fire V-8 ou le PowerFlow Special.

Faites votre choix parmi une douzaine de carrosseries superbes et entièrement nouvelles en trois séries: Crusader, Regent et Mayfair. Si vous cherchez le style, les dimensions et la performance d'une voiture de grand luxe, voyez la Custom Royal V-8 de 183 CV—la grosse voiture de puissance formidable, la vedette de la famille Dodge.

Voyez la Dodge 1955, à la ligne animée, au style élané... chez votre dépositaire DODGE-DE SOTO, dès aujourd'hui!

Garage Rodolphe Poulin Inc.

St-Georges Station

B. P. Lacroix

Beauce

Le voyage du Cardinal Léger

Son Eminence le Cardinal Léger, archevêque de Montréal, vient d'accomplir une mission qui honore tout particulièrement le Canada français. Il est revenu, cependant, quelques jours avant Noël pour passer avec ses fidèles la grande fête de la Nativité.

Dès son arrivée à Dorval, à bord d'un superconstellation d'AIR-FRANCE, il exprimait sa joie de se trouver au Canada français; il exprimait également à M. Jean Ponsot, directeur d'Air-France à Montréal, son sentiment de reconnaissance pour les égards que l'on avait eus envers lui tout au cours de la traversée, tant à l'aller qu'au retour. Il tint à féliciter lui-même l'équipage qui avait réussi une traversée record, arrivant à Dorval une heure avant l'horaire prévu.

Dès le lendemain, le Cardinal annonçait que, désormais, la cathédrale de Montréal porterait le vocable de "Basilique-Cathédrale Marie, Reine du Monde". C'est un hommage à Marie à l'occasion de l'Année mariale, instituée pour célébrer le centenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception.

Le Cardinal Léger est demeuré en Europe neuf semaines et quelques jours. Il s'envolait de New York à bord d'un avion d'Air-France le vendredi, 15 octobre dernier. A son arrivée à Paris, le lendemain, il était accueilli par un représentant personnel du Président du Conseil et l'Attaché culturel canadien, M. René Garneau.

Après quelques jours dans la capitale française, le Cardinal partit pour Rome; il séjourna un peu plus d'un mois dans la Ville Eternelle, visitant les divers centres canadiens et, plus spécialement, le Collège Canadien, dont il avait déjà occupé le poste de directeur.

Il se vit confier par le Saint-Père, l'immense honneur de le représenter à titre de Légat Papal aux cérémonies de clôture de l'Année mariale à Lourdes, le 8 décembre. A ce titre, il fut accueilli avec tous les honneurs dus à un ambassadeur extraordinaire.

A son retour à Paris, il fut l'hôte du Président de la République, M. René Coty, qui, à plusieurs reprises déjà depuis son élection, avait eu l'occasion de montrer la grande estime dans laquelle il tient le Canada. Avant de s'embarquer pour son voyage de retour, le Cardinal tint à célébrer la messe dans la célèbre église de St-Etienne du Mont où, il y a trois siècles, son ancêtre, Pierre Léger, assistait à une dernière messe avant de partir pour le Canada avec ses milliers de compagnons qui venaient fonder ici une nation.

CANADA PROVINCE OF QUEBEC DISTRICT OF BEAUCE

In the Superior Court, Beauce
CHARLES DOYON, cars dealer,
St. George, Beauce.

Plaintiff,

vs

No: 23,947

MAURICE POULIN, son of Albert, Notre Dame des Pins, Beauce,
Defendant.

It is ordered to the defendant to appear within a month.
Protonary Office, St. Joseph de Beauce, January the nineteenth, nineteen fifty five.

TASCHEREAU-ALLARD,
P.C.S.

CANADA PROVINCE OF QUEBEC DISTRICT OF BEAUCE

Dans la Cour Supérieure, Beauce
CHARLES DOYON, vendeur d'automobiles, St-Georges, Beauce,
Demandeur,

No: 23,947

vs

MAURICE POULIN, fils Albert, Notre-Dame des Pins, Beauce,
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.
Bureau de Protonaire, Saint-Joseph de Beauce, ce dix-neuvième jour de janvier mil neuf cent cinquante-cinq

TASCHEREAU-ALLARD,
P.C.S.

CLOVIS THIBAudeau,
Procureur du demandeur.

Enfin, dernière visite officielle en France, le Cardinal était, il y a quelques jours seulement, l'hôte d'honneur de la Ville de Paris. Il fut reçu à l'Hôtel de Ville par le président du Conseil municipal, M. Bernard Lafay, qui, délicate pensée, avait invité les Petits Chanteurs à la Croix de Bois à exécuter en son honneur quelques chansons du folklore canadien et français. Le Président du Conseil lui-même, M. Mendès-France, récemment revenu d'Amérique, avait tenu, malgré ses nombreuses occupations, à assister à cette réception.

Les dernières semaines du séjour en Europe du Cardinal Léger furent attristées par la maladie du Pape. Il revient au Canada réconforté par les innombrables témoignages de sympathie qui, en Europe comme en Amérique, n'ont cessé de se manifester envers l'illustre malade. Il s'embarquait le 20 décembre, à Orly, à bord d'un avion régulier d'AIR-FRANCE, qui le déposait à Montréal le 21 au matin.

Il a tenu à rendre un hommage tout particulier à la France: "La France, dit-il, est fermement attachée à notre civilisation chrétienne; elle veut assoier la paix sur des bases solides et durables dans le respect des valeurs morales et spirituelles."

CÉRÉMONIE DES ANGES

Le 21 janvier, à l'âge de 21 jours, décédait Joseph, enfant de M. et Mme Léopold Turcotte (Yvette Drouin). En plus de son père et de sa mère, il laisse ses grands-parents, M. et Mme Wilfrid Drouin et Mme Arthur Turcotte.

A la cérémonie des Anges, le petit cercueil était porté par M. Edgar Rancourt et l'officiant était M. l'abbé O. Poirier, vicaire à Saint-Georges.

Nos sincères sympathies.

Une offre urgente aux aspirantes infirmières

C'est le 7 février prochain que s'ouvre à l'Hôpital St-Luc à Montréal, le deuxième Cours Spécial de 11ème année de la saison 1954-55. Toutes les jeunes filles qui ont fait une 10ème année, ou même une très bonne 9ème année, y sont admises à titre absolument gratuit. L'enseignement est donné à l'hôpital même où la jeune aspirante infirmière reçoit, gratuitement encore, la pension et la chambre. Elle n'a aucun travail à faire en dehors de ses études et aucun uniforme n'est exigé.

Les étudiantes qui auront suivi ce cours de quatre mois et demi et qui auront passé avec succès l'examen final de juin prochain pourront alors commencer, dès ce moment, leurs études normales d'infirmières, c'est-à-dire suivre le cours complet de trois ans, théorique et pratique, de l'Ecole des Infirmières de l'Hôpital St-Luc, affiliée à l'Université de Montréal. Il est inutile de leur rappeler l'intérêt exceptionnel qu'offre désormais la belle profession d'infirmière à tous les points de vue et dans tous les domaines.

Toutes les jeunes filles désireuses de s'inscrire au cours spécial gratuit, avec chambre et pension complètement gratuites qui s'ouvre le 7 février prochain, ou de demander simplement quelques renseignements supplémentaires, doivent s'adresser immédiatement et avant le 1er février, par lettre ou par téléphone, ou lui rendre visite, à la Directrice de l'Ecole d'Infirmières, directrice du Nursing de l'Hôpital St-Luc, 1058 rue St-Denis, Montréal, ou lui téléphoner à Harbour 9121.

À LOS ANGELES



Mlle Gervaise Chabot, i.c.l., graduée de la promotion 51-54 de l'hôpital St-Sacrement, nous a quittés lundi matin à bord d'un gros avion de la T.C.A. à Dorval pour Los Angeles, Californie, où elle travaillera pour quelque temps. Elle est la fille de M. et Mme Thomas Chabot, officier de douanes à St-Zacharie, Dorch. Nos meilleurs voeux l'accompagnent.

AVEC LES ANGES

Jeudi, le 20 janvier, à l'âge de 1 mois et demi partait pour le ciel Yvon, enfant bien-aimé de M. Emmanuel Roy et de Dame Sylvie Giguère de St-Georges. Il laisse sur la terre outre son père et sa mère deux frères André et Claude et deux soeurs Lisette et Paule; ses grands-mères, Mme Philémon Giguère de St-Georges et Mme Désiré Roy de St-Prosper. La sépulture eut lieu vendredi le 21 janvier. L'abbé Poirier, vicaire à St-Georges, officiait à la cérémonie des anges.

Nos plus vives condoléances.

La santé des dents

Q. — Je suis intéressé à connaître la composition chimique des dents humaines ?

R. — L'émail couvrant la couronne de la dent est le tissu le plus dur de tout le corps humain. Il est extrêmement calcifié, contenant à peu près 98 pour cent de sels inorganiques et 2 pour cent de matière organique et d'eau. Environ 90 pour cent des sels inorganiques consistent en phosphate de tricalcium et les 10 autres pour cent comprennent du carbonate de calcium, du phosphate de magnésium, du fluorure de calcium et de petites quantités, enfin, de sodium et de potassium. Les composants organiques sont l'eau, dans la proportion de 1.5 pour cent et la kératine dans celle à peu près de 0.5 pour cent. La dentine, qui compose la majeure partie de la dent ressemble quelque peu à l'os. Elle est faite d'à peu près 70 pour cent de sels inorganiques et d'environ 30 pour cent de matière organique. Les principaux sels inorganiques, comme ceux de l'émail, sont composés de phosphate de tri-

calcium et d'autres sels de calcium et de magnésium. Les parties constituantes organiques de la dentine sont l'eau et la matrice dentaire, qui contient une matière collagène très fine, un peu semblable à une gelée. La matrice dentaire est identique à la matrice osseuse et, comme cette dernière, se transforme en une matière gluante à l'ébullition.

CAMIONS DEMANDES

AVEC CHARROYEUSES

pour charroyage des billots et aussi camions sans chargeuse pour charroyage de bois de 4 pieds pour opération forestière à LA TUQUE. Pour de plus amples informations, s'adresser à :

International Paper Co.

(Message renversé)

1413, Notre-Dame — Trois-Rivières — Tél. 5-1628

VOTRE EPIDERME...

Même si vous avez la peau grasse, et si vous ne mettez qu'un soupçon de crème sous la poudre, faites exception lorsque vous voyagez; il faut à tout prix protéger l'épiderme, l'isoler des poussières. Si vous voulez vous refaire une beauté en cours de route, nettoyez votre visage avec un démaquilleur liquide, astringent et frais, puis remettez de la crème et de la poudre.

Arrivée à la maison, commencez par bien vous laver le visage puis appliquez un cataplasme de camomille; (vous faites infuser une forte proportion de têtes de camomille dans de l'eau, vous y plongez un linge plié en quatre que vous essorez et que vous appliquez sur votre visage pendant cinq à dix minutes).

vre se compose comme suit: MM. Alfred Routhier, Alcide Lapiere et Armand Bolduc.

SAINT-THEOPHILE

ELU MAIRE

M. Napoléon Rancourt a été élu par acclamation, maire de St-Theophile, lors de la mise en nomination. Les conseillers sont: MM. Elie Côté, Joseph Rodrigue, Pierre-Albert Leclerc, Léopold Drouin, Emile Beaudoin et Armand Bolduc.

MARGUILLIER

M. Armand Bolduc a été élu marguillier du banc, en remplacement de M. Azade Poirier, sortant de charge. Le banc d'oeu-

PETITES ANNONCES

MAISON A VENDRE

MAISON à vendre, comprenant 2 logements bien organisés, ainsi que 3 garages pour autos. Site enchanteur situé au centre des affaires à Beauceville-Est. Grand terrain isolé avec beaucoup d'arbres, s'étendant à la rivière. Endroit idéal pour résidence privée. Peut servir d'hôtel, auberge, etc., à vendre pour cause de maladie, à de bonnes conditions. S'adresser à Edouard Jolicoeur, Beauceville-Est, Tél. 302.

A VENDRE

MOULIN SCIE à vendre avec terrain, machinerie, etc. S'adresser à Rosaire Grondin, St-Martin. (2 déc. J.N.O.)

MAISON A VENDRE

GRANDE maison de 4 logements sur la 2e avenue à St-Georges. Excellente pour poste de commerce. Beaux revenus. A vendre à prix raisonnable. S'adresser au Progrès de St-Georges, St-Georges, Beauce, P.Q., Tél. 681-w. (J.n.o.)

A LOUER : Logement de 4 appartements chauffés. Dans l'édifice Chez Julienne, (2ème étage). S'adresser au Dr Ls-Philippe Gagnon, St-Georges. (13 oct., J.n.o.)

LOGEMENT A LOUER

RUE St-Charles, à St-Georges-Est, quatre appartements et fournaise dans la cave. S'adresser à Jean Gosselin, St-Georges de Beauce. (2 fois)

LOGEMENT A LOUER

Très propre, pour deux ou trois personnes, chauffé, courant 220 volts, réservoir électrique pour eau chaude, chambre de bain. S'adresser à: Tél. 581.

POELE A BOIS à vendre avec brûleur à l'huile en parfaite condition. Téléphoner à 279. Bonne condition. (26 mal)

A VENDRE

RADIO G.M. Buick, pouvant s'adapter sur plusieurs modèles de 1946-47-48. S'adresser au Progrès, Tél. 681-w. (J.n.o.)

LOGEMENT A LOUER

COMPRENANT 5 appartements et chambre de bain complète. Sur la deuxième avenue à St-Georges. Pour possession immédiate. S'adresser à 7 rue St-Josaphat ou Tél. 625-w. (J.n.o.)

LE SAVIEZ-VOUS?

La majorité de ceux qui essaient O'Keefe boivent O'Keefe régulièrement parce qu'elle a ce qu'ils veulent—O'Keefe a aussi la saveur que vous préférez—elle est douce.

elle est douce...



● Le premier Viscount à turbo-propulseurs Rolls-Royce d'Air Canada voit Montréal pour la première fois. Ce prestigieux appareil sera bientôt mis en service sur le réseau interurbain des TCA, ouvrant une nouvelle ère dans l'histoire de l'aviation nord-américaine. (Photo TCA)

ÉMOUVANT HOMMAGE...

(suite de la première page)

seph Quirion, de St-Prosper; M. et Mme Eugène Quirion, de St-Jean; M. et Mme Josaphat Quirion, de St-Georges; M. et Mme Olivier Quirion, de St-Georges; les soeurs et beaux-frères: M. et Mme Antoine Poulin (Ida); M. et Mme Josaphat Quirion (Rose), de St-Jean; M. et Mme Cléophas Lachance (Délina), de St-Benoît; M. et Mme Léon Lachance (Marie), de St-Jean; M. Adolphe Quirion et Mme Sévère Champagne (Anna), frère et soeur du défunt ont assisté aux funérailles à St-Edouard, Alberta, ainsi que Mme Adolphe Quirion et M. Sévère Champagne.

Parmi les personnalités civiles présentes en l'église de St-Jean, signalons le Dr Raoul Poulin, député de la Beauce aux Communes et M. Georges-Octave Poulin, M.P.P., député à la Législature. La J.A.C. diocésaine était représentée par M. Albert Allard, président diocésain; Juliette Paquet, présidente diocésaine; Rosaire Raymond, président diocésain à Ste-Anne-de-la-Pocatière; Maurice Tremblay, ex-président national et représentant la Société Canadienne d'Etablissement rural; E. Montminy, de St-Gilles, responsable diocésaine de Lotbinière; Mlle Thérèse Beaumont, de l'ancienne-Lorette, ex-présidente diocésaine; M. Paul-Henri Garon, de Shawinigan, ex-président diocésain, propagandiste de l'Action Catholique; Mlle Gertrude L'Heureux, de Charlesbourg, exsecrétaire diocésaine; MM. Samuel Parent, de St-Samuel, ex-vice-président diocésain, Jean-Louis Béland, président de St-Gilles; Mlle Jacqueline Thibodeau, représentant la J.O.C.F. diocésaine de Québec; M. Napoléon Mathieu, propagandiste de l'U.C.C. de la Beauce; M. et Mme Bernard Brisson, de St-Paul, Alberta, MM. J.-A. Marcoux, François Théberge et Emile Bégin, de St-Samuel; de St-Georges: M. L. O. Roy, Mlle J. Bureau, Mme L. H. Roy, M. Pamphile Rodrigue, M. C. Rodrigue, Mme J. Rodrigue et de nombreux autres.

Sincères condoléances à la famille et au clergé touché par ce deuil cruel.

LE TOURNOI COMRIE...

(suite de la page 9)

et firent passer les partisans par toutes sortes d'émotions. Plusieurs de ces rencontres se terminèrent par le pointage de 1 à 0, ce qui laisse bien voir l'équilibre parfait qui existait entre ces compétiteurs. Le Manoir fit une belle lutte jusqu'à la fin et c'est une malchance qui les élimina contre le Tring-Jonction, alors que le pointage était de 0 à 0. En tentant de déblayer la zone, au cours d'une furieuse mêlée lorsqu'un joueur envoya la rondelle dans son propre filet. C'était une fin plutôt dramatique pour les supporteurs de cette équipe et un grand désappointement pour le cerbère Rénald Roy qui s'était attiré les applaudissements de la foule à plusieurs reprises au cours de ce tournoi, par ses arrêts spectaculaires et le remarquable sang-froid dont il avait fait preuve dans les moments critiques.

L'Ecole Supérieure, reconnue comme une des meilleures équipes de la ligue Locale, a été celle sur laquelle les amateurs de St-Georges ont versé leurs derniers espoirs de voir le trophée demeurer chez nous, mais une punition fut fatale dans la finale et le vainqueur, le Tring-Jonction, a su profiter de cet avantage numérique pour compter le point victorieux. Ce fut un véritable délire de la part de leurs partisans qui accueillirent ce point avec un tonnerre d'applaudissements. Quelques instants plus tard, les joueurs des deux équipes et partisans échangèrent des poignées de main, se félicitant mutuellement pour le brillant effort fourni au cours de cette journée mémorable que l'on pourrait appeler facilement: "LA JOURNÉE DU HOCKEY".

COMMENTAIRES:

Le succès remporté par cette journée, ne laisse aucun doute sur l'avenir de ce fameux tournoi, qui semble devenir de plus

en plus populaire avec les années.

Une chose qui différait un peu avec les années précédentes, est sûrement le calibre de jeu offert aux amateurs, qui n'ont pas été sans constater que les équipes, dans l'ensemble, étaient supérieures à celles des années précédentes.

Sauf peut-être le St-Benoît et La Guadeloupe, toutes les autres équipes avaient d'habiles manieurs de gouret et de rapides patineurs.

Pour leur part, le Beauceville et le Ste-Marie ne cédèrent en quart et en semi-finale, que par la marge d'un point.

Les deux arbitres de la Q.A.H.A., qui en étaient à leur première année à ce tournoi, ont trouvé cela très épatant et ils m'ont dit qu'il fallait le voir pour le croire.

Je crois que ce qui les a frappés le plus, c'est la détermination de vaincre qui existe chez toutes ces équipes et qui toutefois n'affecte pas la gentillesse de chacun des joueurs en particulier.

La direction de l'organisation

de ce tournoi, tient à remercier toutes les équipes et les nombreux amateurs qui ont contribué à faire de cette journée, un magnifique succès et l'on espère que l'an prochain, on aura encore le plaisir de les rencontrer à nouveau, dans les mêmes circonstances.

A MM. Darius Poulin, Jean-Marie Bilodeau, Maurice Gilbert et Gérard Méthot, et particulièrement à M. Thomas Comrie, nous souhaitons que cette "JOURNÉE DU HOCKEY" s'immortalise dans les annales du hockey chez nous.

SAINT-RENE

NAISSANCES:

M. et Mme Antonio Boutin sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille, baptisée le 24 décembre, sous les prénoms de Marie, Jeanne, Aline, Gaétane. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Bégin, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Siméon Bolduc font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 9 janvier, sous les prénoms de Joseph, Florian, Jacques. Parrain et marraine, M. et Mme Florian Pépin, cousins de l'enfant. Nos félicitations.

En vente chez nos distributeurs



Une entreprise qui fait sa marque dans le Québec

VA-ET-VIENT:

M. le curé Gérard L'Heureux, en promenade dans sa famille, à Québec.

M. le professeur Rénald Blouin, dans sa famille, à St-Valier, Cté Bellechasse.

M. et Mme Henri Giguère et leur fille, de Montréal, en promenade à St-René, chez leurs parents.

M. et Mme René Marquis, à Ste-Germaine, à l'occasion des funérailles de Mme Appolinaire Poulin.

Mlles Micheline Roy et Lorraine Drouin, Normaliennes de Beauceville, de passage dans leur famille.

Mlle Claire Giguère, du Couvent de St-Côme, dans sa famille

à l'occasion des Fêtes.

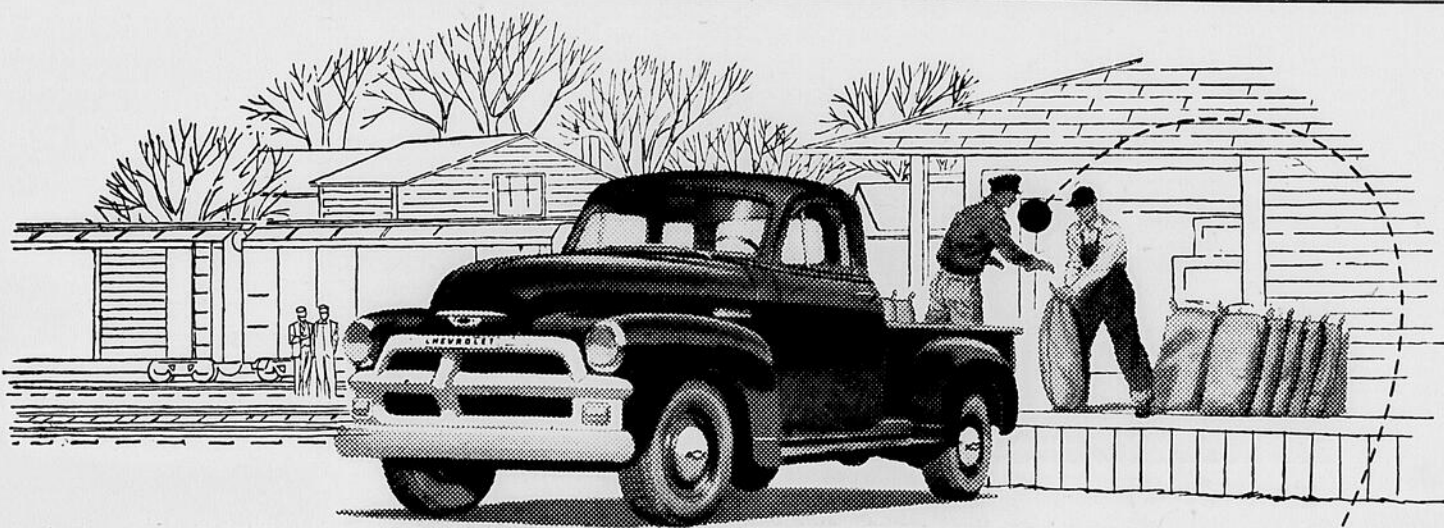
Mlle Réjeanne Maheux, étudiante au Couvent de St-Gédéon, de passage dans sa famille.

Mlle Alozia Maheux, institutrice au Couvent de Charny, de passage dans sa famille.

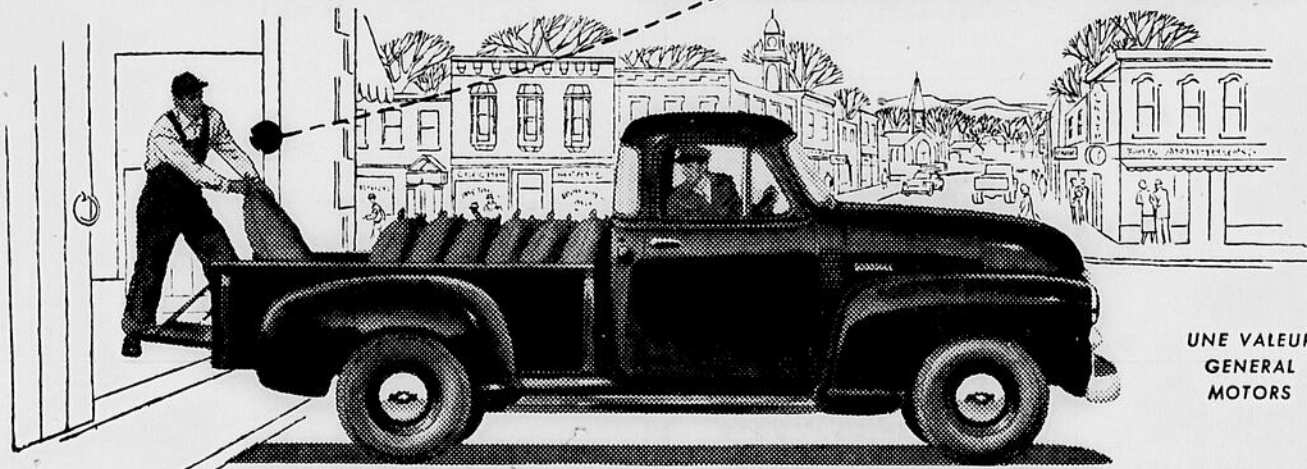
Mlle Laurienne Poulin vient de terminer son cours à l'Ecole Ménagère de Ste-Germaine.

M. François Bourque, étudiant à l'Ecole Technique de Rimouski, de passage dans sa famille.

Si le plancher doit être recouvert de linoléum, de tuiles ou de tapis, les panneaux de planche durcie font un bon sous-plancher ou un excellent plancher utilitaire.



La distance la plus économique entre deux points se couvre par camion Chevrolet



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Voici pourquoi:

- Économie des soupapes en tête... exploitation peu coûteuse...
- plus grosse charge payante... plus de puissance à la roue...
- plus de confort dans la cabine... moindre besoin d'entretien



LE CAMION NO 1 DU CANADA

CT-1654DF

Voyez votre marchand de camions Chevrolet pour le camion dont vous avez besoin

GARAGE NATIONAL INC.

—

St-Georges-Est, Bce

Causerie du Député de Beauce...

(Suite de la page 6)

municipaux qui sont par centaines dans la Beauce étaient pratiquement tous à refaire?

Saviez-vous, Monsieur le Président, qu'il n'y avait dans toute la Beauce, seulement 4 villages qui étaient dotés d'un système efficace de protection contre l'incendie?

Saviez-vous qu'il n'y avait pas dans toute la Beauce, un seul terrain de jeux d'organisé?

Saviez-vous encore que dans cette grande et importante région de la Beauce, nous n'avions qu'un petit hôpital désuet?

Saviez-vous, Monsieur le Président, que presque toutes nos maisons d'enseignement qui sont pourtant si nécessaires, étaient à agrandir ou à refaire?

Saviez-vous enfin que nos écoles de rangs, dans un très grand nombre de cas, tombaient en ruine?

Tout cela, c'était l'oeuvre de ces bons libéraux qui aujourd'hui, essaient par tous les moyens, de leurrer la population en voulant laisser croire que s'ils étaient là eux, ils feraient beaucoup mieux que ce que fait le gouvernement actuel de l'Union Nationale.

Je vous ai démontré bien brièvement mais bien clairement, quelle était la situation au pays de la Beauce, du temps des libéraux. Voyons maintenant ensemble quelle est la situation actuelle de cette intéressante région, après seulement 10 ans d'administration de l'énergique gouvernement de l'Union Nationale.

Tout le monde sait et plus particulièrement, les Beaucerons, savent que depuis 10 ans, j'ai donné le meilleur de moi-même pour améliorer la situation de mon comté.

Cependant, en toute justice, il faut admettre que l'Honorable Maurice Duplessis, Premier Ministre, de même que tous les Honorables Ministres qui composent le cabinet de l'Union Nationale, m'ont généreusement facilité la tâche en accordant à la Beauce, les argentés nécessaires aux nombreuses et importantes améliorations dont cette intéressante région a été dotée.

C'est par millions et par millions les argentés qui ont été dépensés dans la Beauce et Dieu merci mes Beaucerons ont dépensé ces argentés avec le plus de profit possible pour leur comté.

Aujourd'hui, c'est par milliers, les cultivateurs qui ont pu stabiliser leur finance et même établir leurs fils; et que d'améliorations de toutes sortes ont pu aussi être faites grâce à cette loi salvatrice du Crédit Agricole donnée par le Gouvernement de l'Union Nationale.

Que dire maintenant de l'amélioration des fermes, grâce aux gigantesques travaux de drainage qui ont été faits et qui se font actuellement encore et grâce aussi aux importants travaux faits au moyen de bulldozers. Rien de tout cela du temps des libéraux. Dans ce temps-là, la classe agricole, ça n'avait pas d'importance.

Je puis affirmer, Monsieur le Président, que si ce n'eût été cette mauvaise saison pluvieuse de l'an dernier, qui a presque gâché toutes les récoltes, nos cultivateurs de la Beauce seraient heureux et contents.

Saviez-vous, Monsieur le Président, qu'actuellement dans la Beauce, tous les rangs de toutes les paroisses du comté sont électrifiés, grâce encore à la loi de l'électrification rurale de l'Union Nationale, loi qui a été tant critiquée par les libéraux?

Saviez-vous qu'au moins 75% des quatre grandes routes de la Beauce, route Lévis-Armstrong ou No 23, Route No 1, No 28 et No 24 sont élargies, améliorées et asphaltées. Quelle différence avec les mêmes routes sous les régimes libéraux?

Saviez-vous, Monsieur le Président, qu'actuellement, nous n'avons plus aucune ville ni aucun village dont les chemins ne soient asphaltés?

Saviez-vous que du train où vont les choses, d'ici environ cinq ou six ans, tous nos chemins municipaux seront gravelés et entretenus par le gouvernement?

Saviez-vous qu'actuellement, les automobiles peuvent circuler en hiver dans presque tous les chemins de la Beauce, grâce aux subventions généreuses accordées par le gouvernement de l'Union Nationale?

Saviez-vous, Monsieur le Président, qu'au moins 50% des ponts municipaux de la Beauce ont été refaits depuis 10 ans, grâce encore à la générosité du Gouvernement de l'Union Nationale?

Saviez-vous que presque tous nos villes et villages de la Beauce sont

maintenant dotés d'un excellent système de protection contre l'incendie. Saviez-vous aussi qu'actuellement presque tous nos villes et villages ont maintenant leur propre terrain de jeux?

Saviez-vous encore que la Beauce est maintenant dotée d'un magnifique et important Séminaire, construit à Saint-Georges de Beauce, et ce grâce à une généreuse subvention de \$300,000.00 accordée par le même gouvernement de l'Union Nationale?

Saviez-vous que depuis 10 ans seulement, grâce à la politique généreuse de l'Union Nationale, 10 collèges, 12 couvents et 55 écoles de rangs ont pu être construits ou agrandis et combien d'autres ont pu être réparés?

Saviez-vous de plus qu'un magnifique hôpital de 150 lits a pu être construit à Saint-Georges de Beauce, grâce encore à une généreuse subvention de \$700,000, accordée par le gouvernement de l'Union Nationale; que l'Hôpital de Beauceville a pu être agrandi et modernisé, grâce encore aux subventions généreuses du même gouvernement?

Evidemment la belle région de la Beauce est une véritable région agricole, mais c'est aussi comme vous le savez, le pays du délicieux sucre d'érable, l'endroit par excellence pour ceux qui aiment lécher la palette, et qu'on appelle à juste titre, le pays de l'érable.

Saviez-vous, Monsieur le Président, que dans le beau pays de la Beauce, en plus de notre agriculture et de l'historique industrie de l'érable, nous avons beaucoup d'industries, soit environ trente-sept manufactures, grandes et petites, lesquelles sont généralement très florissantes et qui font vivre convenablement et en permanence, au delà de 4,000 ouvriers, sans compter les mineurs et les bûcherons.

Bref, la Beauce, ce beau pays de l'érable, a tellement été transformée depuis une dizaine d'années, c'est-à-dire depuis l'avènement au pouvoir du gouvernement de l'Union Nationale, que les étrangers qui y sont déjà venus dans le passé, et qui reviennent nous visiter, ont peine à se reconnaître. C'est d'ailleurs un peu la même chose dans presque tous les comtés de la Province.

En résumé, la Beauce est une région très intéressante, composée de gens qui ont l'amour du travail bien ancré dans le coeur et qui surtout ont du coeur au ventre. C'est pourquoi, en terminant, Monsieur le Président, je n'hésite pas à affirmer que je connais assez mes Beaucerons pour savoir qu'ils attendent l'heure et l'occasion pour dire un merci reconnaissant au gouvernement de l'Union Nationale qui les a tant aidés de toutes façons et en toutes occasions.

Cartes Professionnelles

THERESE LEMAY-LAVOIE AVOCATE

Heures de bureau: 3h. à 6h. p.m. tous les jours sauf le samedi.
EDIFICE CENTRAL

TEL. 551 — 1ère AVE EST — ST-GEORGES

PAUL-E. BAILLARGEON AVOCAT

VILLE SAINT-GEORGES, Beauce

Dr L.-P. GAGNON Chirurgien-Dentiste

1ère Ave — Tél. 278
VILLE ST-GEORGES

Dr L. P. PELCHAT Chirurgien-Dentiste

Edifice Veilleux — Tél. 351
1ère Ave — St-Georges-Est

ALPHONSE GUIMONT

Ingénieur — Forestier — Conseil

Estimation de coupe de bois — Evaluation des dommages causés à la forêt par le feu ou le vol — Echange, vente et expropriation forestière — Exploitation — Inventaire — Plantation de grus arbres, émondage sur ligne téléphonique et sur propriété privée.

BEAUCEVILLE — Tél. 237-J

RUEL, MOREAU & MYRAND Comptables Agréés — Syndic Licencié

LOUIS-ROBERT RUEL, L.S.C., C.A. REJEAN MOREAU, M.S.C., R.I.A., C.A. MAURICE MYRAND, M.S.C., C.A.

186 rue Notre-Dame, Tél. 335 STE-MARIE, BEAUCE 339, 1ère Ave, Tél. 550 VILLE ST-GEORGES

GEORGES-E. THIBAudeau M. R. A. I. C.

ARCHITECTE

TEL. 508 ST-GEORGES DE BEAUCE

GRÉGOIRE POULIN

LICENCIÉ EN DROIT

Comptable public enregistré

TEL. 353 — ST-GEORGES-EST — 1ère AVE

DR VICTOR CLOUTIER

Coeur, Poumons, Foie, Intestins, Estomac, Pression artérielle

LE SOIR SUR RENDEZ-VOUS — AUCUN CAS DE MATERNITÉ

1ère AVE ST-GEORGES-EST

VILLE ST-GEORGES

DR H.-G. HÉBERT b.s.c. MEDECIN VETERINAIRE

TEL. 123 352, 1ère AVENUE

DR RODOLPHE MAHEUX

MEDECIN OMNI-PRATICIEN

Rayons-X, Electricité médicale.

Cas de maternité, Endocrinologie

Petite chirurgie, Traitements ambulatoires.

VILLE ST-GEORGES-EST — (Près du pont) — TEL. 61

DR PIERRE MORISSET

MEDECIN SPECIALISTE

HEURES DE BUREAU: le jour: 2h. à 4 h.; le soir: 7h. à 8h.

Samedi après-midi et dimanche avant-midi sur rendez-vous.

ST-GEORGES-EST TEL. 228

Victor RODRIGUE, prop. BUREAU: 1ère AVE
Courtier d'Assurance, Agréé Téléphone: 49
Résidence: 279

CREPEAU & RODRIGUE ENR.

ASSURANCES GENERALES

C. P. 10 — ST-GEORGES-EST, Bce — P. Qué.

HUBERT GENDREAU, O. D.

OPTOMETRISTE — SPECIALISTE POUR LA VUE
— VERRES AJUSTÉS —

Bureau: 9 à 12 p.m. — 1.30 à 6 p.m. — le soir sur appointment
Edifice Jean Gosselin, 2ième plancher.

Edifice Jean Gosselin, 1ère Ave — Tél. 320 — Ville St-Georges

JE SUIS FIER!

COMME PAPA

je m'habille chez

A. Sévigny

Vêtements de qualité pour garçons et messieurs

Spécialiste en vêtements sur mesures

282-286, 2e Avenue
Ville St-Georges
Tél. 75

CARNET SOCIAL

—M. Bjorn Axelsson de Reykjavik, Island, est présentement dans notre ville où il est en relations d'affaires avec le St. George Woolen Mills.

—Mlle Eva Drouin, de Ste-Marie, visitait des parents et des amis de St-Georges récemment.

Plusieurs citoyens des localités voisines étaient à St-Georges lundi soir à l'occasion de la conférence du Rév. Père Legault à l'Ecole des Parents.

Dr H.-P. BLANCHET

Médecin-Vétérinaire

Rue St-Henri — Tél. 689-w
Ville ST-GEORGES-OUEST

JULES DE BLOIS

ARPEUTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR-FORESTIER

104, 22ème Rue — Tél. 297
St-Georges-Est, Bce, Qué.

Dr ROGER LABRIE

Chirurgien-Dentiste

Edifice Poulin & Grondin
Ville St-Georges — Tél. 761

Bureau: De 9 h. à 12 h.
et 1 h. à 6 h.

JEUNE HOMME! JEUNE FILLE!

POURQUOI VOUS ENNUYER?

Si vous désirez en voir un ou deux autres en photo, visé, dessin, photographié.

Nous avons les photos, Nature 25 en couleur.

CERCLE SOCIAL PSYCHOLOGIQUE ENR.
C.P. 219 ST-HYACINTE, P.Q.

COURS GRATIS POUR FILS DE CULTIVATEURS

Ste-Anne-de-la-Pocatière (Spécial) — Grâce à la collaboration du Service de l'Aide à la Jeunesse, l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, comté de Kamouraska, est en mesure d'offrir un cours gratuit aux fils et aux filles de cultivateurs de 16 à 30 ans résidant dans la province de Québec.

Les cours débuteront le 31 janvier pour se terminer le 11 février. Voici le programme de ces cours : industrie animale, alimentation animale, élevage des bovins et des porcs, industrie laitière, hygiène des bestiaux, génétique animale, bâtisses de la ferme, marchés des bestiaux et associations d'élevage.

Tous les jeunes désireux de bénéficier de ces cours voudront bien s'inscrire immédiatement en s'adressant au Service de l'Aide à la Jeunesse, 88, Grande-Allée, Québec, ou encore au Directeur de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, comté de Kamouraska, d'ici le 22 janvier.

SAINT-GEDEON

—M. et Mme Louisda Nadeau, de Stratton, à St-Gédéon.

—M. et Mme Jean-Paul Létourneau, de St-Zacharie, en visite chez M. et Mme Emile Jolicoeur.

—M. et Mme Josaphat Rodrigue, M. et Mme Pamphile Rodrigue, Mlles Constance et Michelle Rodrigue, de St-Georges, ont visité M. et Mme Hugues Bégin, dimanche dernier.

—M. et Mme Fernand Quirion, de Ste-Anne-de-Beaupré, à St-Gédéon, chez des parents.

—M. et Mme Armand Bolduc, de St-Théophile, chez M. et Mme Hilaire Pelchat.

—M. J.-M. Garon, médecin-vétérinaire de Lac Mégantic, dans notre paroisse dernièrement.

—Se sont rendus à Courcelles, à une soirée dramatique : Mlles Paula Jolicoeur, inst., Roselle Lachance, inst., Aline Lessard, Suzanne Breton; MM. André Therrien, prof., Valère Nadeau, Normand Quirion, Germain Lachance, Jules Quirion et Hervé Tanguay.

—M. Paul-Emile Nadeau, de l'Ontario, chez sa mère, Mme Vve Octave Nadeau.

—M. et Mme Lauréat Bizier, de Berlin, N.-H., à St-Gédéon, chez des parents.

—M. et Mme Héliodore Busque, de Greenville, Me., à St-Gédéon à l'occasion des Fêtes.

—M. et Mme Gédéon Demers, M. et Mme Louis Demers, de St-Honoré de Shenley, à St-Gédéon, dernièrement.

—MM. Maurice Fortin, de Montréal, et Sylvio Fortin, de l'Abitibi, en promenade dans leur famille récemment.

—M. Raynald Fortier, de l'Ontario, en promenade chez son père et sa mère, M. et Mme Joseph Fortier.

—M. Oliva Tanguay, de Montréal, chez ses filles, la semaine dernière.

—Mlle Yvette Trudel, de Lac Mégantic, dans sa famille, chez M. et Mme Omer Trudel.

—M. et Mme Gérard Saint-Pierre, de St-Honoré de Shenley, chez M. et Mme Philippe Morin.

—Mlle Rita Poulin, du Sanatorium Bégin, dans sa famille.

—M. et Mme Emile Jolicoeur, M. et Mme Léon Jolicoeur, Mme Albert Paradis et M. Eudes Paradis, à St-Zacharie, où ils ont visité Mme Jolicoeur.

—M. et Mme Vital Lachance, Mlles Georgette et Lise Lachance, et MM. Gilles et Benjamin Lachance, de St-Damase, à St-Gédéon pour quelques jours.

—M. Robert Mercier, de Charlevoix, à St-Gédéon, chez des parents.

—M. l'abbé Lucien Pageau, vicaire, a visité sa famille à Québec, à l'occasion de la Nouvelle Année.

—M. et Mme Germain Ménard, M. et Mme Laurent Lachance, de St-Damase, chez M. et Mme Pierre Lachance récemment.

—M. et Mme Armand Chabot et leurs enfants, de St-Isidore ont visité M. et Mme J.-A. Cha-

bot, de même que le Dr et Mme Gérard Noël ces jours derniers.

—M. et Mme Lucien Gagné, M. Hervé Nadeau, de Valleyfield, ont passé quelques jours à St-Gédéon, chez des parents.

—M. Germain Quirion, de St-Damase, chez son père et sa mère, M. et Mme Ernest Quirion.

—Mlles Gisèle, Armande et Marcelle Quirion, ainsi que Mlle Estelle Mercier, du Collège St-Laurent de Montréal, à Saint-Gédéon pour une quinzaine.

—Mlle Germaine Mercier, de Montréal, dans sa famille pour quelques jours.

—Après avoir passé une quinzaine de jours parmi les leurs, à l'occasion des Fêtes, nos étudiants sont maintenant retournés à leur formation: Mlle Pierrette Noël, chez les Dames Ursulines, à Mérici; Mlles Denise

et Juliette Breton, ainsi que Lise Paradis, au couvent de St-Evariste; Mlles Carmen Fortin et J. Dulac, à l'Institut Familial de St-Georges; Mlle Marcelle Boutin, e.i., à l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce; MM. Robert Noël, Guy et Jacques Poulin, au Séminaire de St-Georges; M. Maurice Mathieu, au collège Apostolique de Lévis; M. Jean-Luc Grondin, à l'Ecole des Beaux-Arts de Québec; MM. René Lambert et Roger Veilleux, au collège de Lévis; M. Magella Pelchat, à l'Université McGill, à Montréal; M. Marcel Mercier, au collège de Vallée-Jonction; M. Roger Fortin, à Ste-Marie.

—Mlle Yvonne Pelchat, g.l., de Chicago, Ill., et Mlle Irène Pelchat, de Montréal, chez M. et Mme Hilaire Pelchat.

—Mlle Gemma Dallaire, à

Montréal, visitant ses soeurs dernièrement.

—M. et Mme Grégoire Lachance, M. et Mme Eloi Lachance, M. Maurice Lachance, tous de Bristol, U.S.A., et Mlle Henriette Gilbert, de Coaticook, à Saint-Gédéon, récemment, chez des parents.

—Mme Henri-Louis Morin, à Québec, ces jours derniers.

—M. et Mme Welley Lachance et leur fille, Mlle Yvonne Lachance, à Lewiston, Me., chez M. et Mme Bill Collins.

NOUVEAU MARGUILLIER :

M. Barthélémy Breton a été élu marguillier par acclamation, en remplacement de M. Benoit Poulin, sortant le charge.

Le banc se compose maintenant de MM. Gédéon Moisan, Alphonse Tanguay et Barthélémy Breton.

ÉLECTIONS À ST-THÉOPHILE

M. Napoléon Rancourt a été réélu pour un nouveau terme.

Pour ce qui est des conseillers, M. Emile Beaudoin du rang Ste-Marie a été élu en remplacement de M. M. P.-Arthur Lapointe, M. Léopold Drouin, du rang St-Nazaire, en remplacement de M. Alfred Létourneau et M. P.-A. Leclerc en remplacement de M. A. Duront.

M. Joseph Talbot a été nommé secrétaire du Conseil le 7 décembre dernier. Il avait accompli cette tâche pendant 7 ans, soit de 1943 à 1950.

Aux nouveaux élus, nos meilleurs voeux de succès.

Au temps de Dollard des Ormeaux, un baril de poudre muni d'une mèche pouvait être un gage de sécurité, mais on sait quels dangers il offrait pour ceux-là même qui le lançaient. Et la portée de tels engins de défense était forcément limitée.



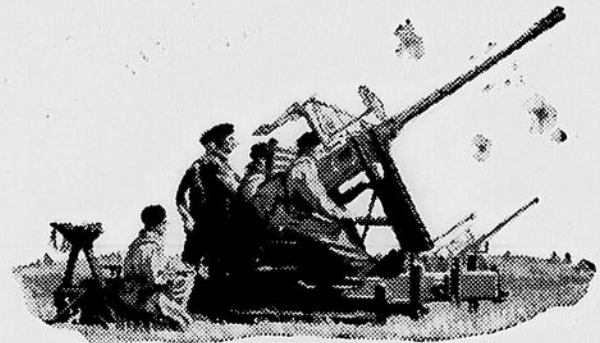
GAGE DE SÉCURITÉ



Pour prévenir ou repousser l'agression, l'Armée canadienne dispose aujourd'hui de l'armement le plus efficace et le plus perfectionné, gage de sécurité pour nos foyers.

A tout jeune homme énergique et intelligent, l'Armée canadienne offre l'occasion de se tailler une belle carrière au service de son pays. Elle vous donne une excellente formation militaire, vous apprend une spécialité technique, vous fournit gratuitement la nourriture, le vêtement, le logement, les soins médicaux et dentaires, ainsi qu'une foule d'autres avantages.

Pour un emploi stable dans des conditions agréables, pour l'occasion de travailler avec l'équipement le plus moderne qui soit, pour une vie dynamique et fière au service de votre pays — enrôlez-vous dans votre armée.



Le canon antiaérien Bofors, qui peut tirer plus que cent obus à la minute, a été utilisé avec succès par les artilleurs canadiens en de nombreux engagements.

ENRÔLEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI DANS
VOTRE ARMÉE

DÉPÔT DES EFFECTIFS No 3, 3 CÔTE DE LA CITADELLE, QUÉBEC. TÉL.: 4-5940

S. & F. CLOTHING CO., LTD.

L'une des plus importantes manufactures de vêtements au Canada

Vous offre une économie de

50%

Sur vos achats
à son magasin



Nous désirons que le public puisse bénéficier de notre succès, en participant à un grand concours qui vous permettra de gagner un de ces prix de grande valeur. Ce concours est organisé conjointement avec notre succursale de Ste-Thérèse

No 1 G. E. — Réfrigérateur	Valeur de \$334.95
No 2 G. E. — Téléviseur 21"	Valeur de 319.00
No 3 G. E. — Poêle Electrique	Valeur de 249.50
No 4 — Machine à coudre "Singer"	Valeur de 125.00
No 5 — Bicycle de course	Valeur de 97.50
No 6 G. E. — Deux lampes de plancher.	
Chacune	Valeur de 50.00
No 7 G. E. — Radio-Cadran	Valeur de 39.95
No 8 G. E. — Grille-Pain	Valeur de 27.50
No 9 G. E. — Deux fers à vapeur	Valeur de 18.50 chac.
No 10 G. E. — Trois bouilloires	Valeur de 13.50 chac.
No 11 G. E. — Lessiveuse	Valeur de 169.00

seront donnés GRATUITS à nos clients

FABRICANTS D'HABITS POUR HOMMES,
PALETOTS, GILETS SPORT, PANTALONS,
COUPE-VENT ET BLAZERS
DE HAUTE QUALITE.

CHAQUE ACHAT
vous donne droit de
participer à notre
GRAND CONCOURS

★ Ouvert tous les jours jusqu'à 6h. p. m.

★ Vendredi et samedi jusqu'à 9½ h. p. m.

Me J.-A. Fortin, avocat, prés. des Publications Provinciales Ltée et M. Marcel Beaugard, publiciste du journal "La Victoire", seront les juges de ce concours

S. & F. CLOTHING CO., LTD.

329, 2e Avenue

BERTRAND DROUIN, gérant

Ville St-Georges